

Mécanisme d'évaluation indépendant (MEI) : Rapport Hybride Côte d'Ivoire 2018–2020

Ce rapport a été rédigé en collaboration avec Aïcha Blegbo et Ana Revuelta, chercheuses indépendantes.

Sommaire : Côte d'Ivoire	2
I. Introduction	5
II. Le contexte du gouvernement ouvert en Côte d'Ivoire	6
III. Leadership et processus multipartite	10
IV. Engagements	18
A. Engagements avec premiers résultats	21
1. Elaborer et publier un budget citoyen à partir de 2019	21
2. Construire 80 établissements préscolaires communautaires par l'approche communautaire ou Développement Décentralisé Participatif.	25
6. Promouvoir la démocratie participative dans les collectivités ivoiriennes	30
B. Achèvement de l'engagement	34
3. Adopter et vulgariser une loi sur la protection des dénonciateurs des actes de corruption et des infractions assimilées.	34
4. Développer une stratégie nationale d'intégrité avec un référentiel d'indicateurs de lutte contre la corruption.	37
5. Rendre effective la déclaration de patrimoine pour tous les assujettis conformément à la loi.	40
7. Lutte contre la corruption et le racket dans les collectivités locales ivoiriennes	44
8. Intégrer la distribution de produits contraceptifs dans le paquet minimum d'activités de 4 000 agents de santé communautaires d'ici 2020.	48
9. Accroître l'impact de l'ouverture des données gouvernementales (open data) de Côte d'Ivoire	51
10. Libéraliser l'espace télévisuel	54
V. Recommandations générales	57
VI. Méthodologie et sources	62
Annexe I. Aperçu du rendement de la Côte d'Ivoire	64
Annexe II. Indicateurs du MEI	66



Sommaire : Côte d'Ivoire

Le deuxième plan d'action de la Côte d'Ivoire a été conçu grâce à un processus amélioré et collaboratif avec la société civile. Les engagements qui en résultent répondent aux demandes des citoyens et aux priorités nationales de développement. Le suivi assuré par le Comité Technique et la plateforme de la Société Civile ont permis d'atteindre des niveaux élevés de réalisation des engagements. Les premiers résultats notables ont été obtenus en matière de transparence et de participation autour des budgets publics. Afin d'élever le niveau d'ambition des futurs engagements, le MEI recommande que les concepteurs des engagements fournissent davantage de détails sur les activités prévues et évaluent les projets d'engagements afin de garantir une optique claire de gouvernement ouvert.

Le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) est un partenariat mondial qui rassemble des réformateurs de gouvernements et des leaders de la société civile pour créer des plans d'action qui rendent les gouvernements plus inclusifs, plus réactifs et plus responsables. Le Mécanisme d'évaluation indépendant (MEI) surveille tous les plans d'action pour s'assurer que les gouvernements respectent leurs engagements. La Côte d'Ivoire a rejoint le PGO en 2015 et a depuis mis en œuvre deux plans d'action. Ce rapport évalue la conception et la réalisation du deuxième plan d'action de la Côte d'Ivoire.

Aperçu général du plan d'action

Le deuxième plan d'action de la Côte d'Ivoire a été conçu grâce à un haut niveau de collaboration entre le Comité Technique multipartite et la Plateforme de la Société Civile pour le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PSCI-PGO). Ensemble, des représentants de l'administration, du secteur privé et de la PSCI-PGO ont organisé des consultations publiques et rédigé des engagements basés sur une large contribution du public. Pendant la mise en œuvre, la société civile a travaillé avec les institutions gouvernementales concernées pour suivre les progrès. En conséquence, trois engagements ont été entièrement réalisés et cinq engagements ont été pratiquement achevés à la fin de la période de mise en œuvre. Toutefois, la plupart des engagements ont été considérés comme n'ayant qu'une ambition modeste.

Le présent rapport concentre son analyse sur trois engagements qui ont vu de premiers résultats notables en matière de gouvernement ouvert. L'engagement 1 a abouti à la co-

Tableau 1. En bref

Participant depuis : 2015
Plan d'action en cours d'examen : Deuxième
Type de rapport : Hybride (conception et mise en œuvre)
Nombre d'engagements : 10

Développement du plan d'action

Existe-t-il un forum multipartite ? Oui
Niveau d'influence publique : Collaboration
Agit selon le processus du PGO : Oui

Conception du plan d'action

Engagements en rapport avec les valeurs du PGO : 9 (90 %)

Mise en œuvre du plan d'action

Engagements achevés : 3
Engagements avec des résultats préliminaires (AIOG*) : 3
Engagements avec des résultats majeurs (AIOG*) : 2
Niveau d'influence publique : Collaboration
Agit selon le processus du PGO : Oui

*AIOG : A-t-il ouvert le gouvernement?



création d'un budget citoyen simplifié à partir de 2019. L'engagement 2 a conduit à la création de comités communautaires qui ont supervisé la construction d'écoles et la qualité de l'enseignement dans 110 établissements préscolaires dans les régions rurales. L'engagement 6 a poursuivi les efforts visant à étendre les pratiques de budget participatif à un plus grand nombre de communes par le biais de la sensibilisation et de l'assistance technique. Il est important de noter que les engagements 1 et 6 ont conduit à une plus grande transparence budgétaire et ont amorcé une participation civique dans les processus budgétaires locaux. L'engagement 2 démontre le pouvoir de la participation communautaire pour renforcer la prestation des services publics.

La section B du présent rapport analyse le niveau d'achèvement des engagements restants du plan d'action. Les engagements 3, 5 et 9 concernent principalement des activités de sensibilisation, qui sont des étapes importantes, mais initiales, vers la réforme du gouvernement ouvert. Ces engagements n'ont pas été analysés pour les premiers résultats, car ils sont considérés comme ayant une ambition limitée. L'engagement 8 n'a pas été analysé en profondeur, car il ne contient pas d'objectif clair de gouvernement ouvert. L'engagement 4 n'a pas été lancé, car il a été réécrit pendant la période de mise en œuvre et a rencontré divers obstacles. Il a plutôt été poursuivi dans le troisième plan d'action de la Côte d'Ivoire. Les engagements 7 et 10 initient des réformes dans des domaines d'une importance cruciale à l'échelle nationale – la lutte contre la corruption et la liberté des médias – mais ils ont obtenu des résultats limités en matière de gouvernement ouvert pendant la période de mise en œuvre et n'ont donc pas été évalués en détail.

Néanmoins, le MEI reconnaît que ces engagements commencent à aborder des questions d'importance nationale. Des engagements tels que 3, 4 et 5, bien que modestes en matière d'ambition, ont jeté les bases de réformes plus ambitieuses dans le plan d'action 2020-2022 de la Côte d'Ivoire. Dans le cadre d'un nouveau modèle de rapport, les rapports du MEI concentrent désormais leur analyse sur un nombre limité d'engagements présentant des preuves solides de premiers résultats pour tous les pays membres. L'attention accrue portée à certains engagements dans ce rapport ne doit pas être interprétée comme une déclaration sur l'ambition et la pertinence globales du plan d'action.

En ce qui concerne les futurs plans d'action, le MEI recommande aux rédacteurs des engagements de fournir plus de détails sur les activités prévues dans le cadre de chaque engagement. Une plus grande spécificité permettra au MEI de mieux évaluer le potentiel des engagements concernant les résultats pour un gouvernement ouvert. Le MEI recommande également que les rédacteurs évaluent tous les engagements pour s'assurer qu'ils ont un lien direct avec le renforcement de la transparence du gouvernement, la participation civique dans les processus gouvernementaux, ou la responsabilité publique des fonctionnaires ou des entités gouvernementales. Pour plus de détails sur les recommandations clés énumérées ci-dessous, voir la section V du présent rapport et l'examen du plan d'action 2020-2022 de la Côte d'Ivoire¹.

¹Mécanisme d'évaluation indépendant. Examen du plan d'action 2020-2022 de la Côte d'Ivoire, 2021.
<https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-action-plan-review-2020-2022-for-public-comment/>

Principales recommandations du MEI

Maintenir un référentiel PGO actualisé et complet afin de garantir la transparence des procédures et la responsabilité.

Concevoir des engagements avec les valeurs de gouvernement ouvert que sont la transparence du gouvernement, la participation civique et/ou la responsabilité comme principes directeurs des activités de base de l'engagement.

Concevoir des engagements contenant davantage d'informations sur l'ensemble des activités prévues afin de permettre aux citoyens de mieux mesurer l'impact.

I. Introduction

Le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) est un partenariat mondial qui rassemble des réformateurs de gouvernements et des leaders de la société civile pour créer des plans d'action qui rendent les gouvernements plus inclusifs, plus réactifs et plus responsables. Les engagements du plan d'action peuvent s'appuyer sur des efforts existants, identifier de nouvelles étapes pour compléter les réformes en cours, ou lancer des actions dans un domaine entièrement nouveau. Le Mécanisme d'évaluation indépendant (MEI) du PGO surveille tous les plans d'action pour s'assurer que les gouvernements respectent leurs engagements. Les dirigeants de la société civile et des gouvernements utilisent les évaluations pour réfléchir à leurs propres progrès et déterminer si les actions ont eu un impact sur la vie des gens.

La Côte d'Ivoire a rejoint le PGO en 2015. Ce rapport couvre la conception et la mise en œuvre du deuxième plan d'action de la Côte d'Ivoire pour 2018-2020, dans un rapport consolidé. Ce rapport concentre son analyse sur trois engagements présentant des preuves solides de premiers résultats. Les autres engagements sont évalués uniquement pour leur niveau d'achèvement.

Pour les recommandations les plus récentes du MEI, veuillez vous reporter à l'examen du plan d'action 2020-2022 de la Côte d'Ivoire : <https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-action-plan-review-2020-2022-for-public-comment/>

Le MEI vise à informer le dialogue en cours sur le développement et la mise en œuvre des futurs engagements. Pour une description complète de la méthodologie du MEI, veuillez consulter le site suivant <https://www.opengovpartnership.org/about/independent-reporting-mechanism>.

II. Le contexte du gouvernement ouvert en Côte d'Ivoire

Après une décennie de troubles sociaux et de guerre civile, la Côte d'Ivoire rétablit sa stabilité politique, renforce l'Etat de droit et améliore ses institutions de gouvernance. Le pays a montré quelques progrès dans la lutte contre la corruption grâce à la promulgation de nouvelles lois et institutions depuis 2013. Toutefois, leur efficacité reste à évaluer, la liberté d'information et d'expression restant fragile dans le pays.

Contexte

Après avoir traversé une décennie de troubles ethniques et politiques et de violences électorales après 2010, la situation sécuritaire de la Côte d'Ivoire s'est largement stabilisée et le pays prend plusieurs mesures pour réparer ses institutions de gouvernance défaillantes et instaurer l'Etat de droit². Jusqu'au déclenchement de la pandémie de la COVID-19 qui a mis à mal les ménages et les entreprises ivoiriennes en 2020, le pays est resté l'une des économies les plus dynamiques d'Afrique, avec un taux de croissance qui devrait se maintenir autour de 8 %³. Dans le même temps, le taux de pauvreté a considérablement diminué, passant de 51 % de la population en 2011 à 39,4 % en 2020⁴. Dans ce contexte, la corruption reste un défi particulier⁵. Plus précisément, la corruption dans le système judiciaire, la police et les forces de sécurité constitue la principale préoccupation, aggravant le climat général d'impunité⁶.

Ces dernières années, le président Ouattara a mené un programme de lutte contre la corruption et a pris plusieurs mesures pour relever les principaux défis de gouvernance du pays⁷. Il a été réélu pour un troisième mandat en octobre 2020 lors d'une élection boycottée par les principaux partis d'opposition⁸. Parmi les principales réformes entreprises, un décret présidentiel anticorruption a été adopté en 2013 et de nouveaux organes de lutte contre la corruption – tels que la Brigade de lutte contre la corruption en 2012, la Haute autorité de la Bonne Gouvernance en 2014 et l'Unité de lutte contre le racket – ont été créés. L'efficacité de ces mesures reste à évaluer. Néanmoins, la plupart des indicateurs suggèrent des progrès dans la lutte contre la corruption ces dernières années⁹. Par exemple, l'indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine de 2019 a montré que la Côte d'Ivoire est passée en une décennie de la 33^e à la 18^e place, enregistrant ainsi une avancée majeure en matière de gouvernance, notamment grâce aux améliorations apportées aux infrastructures et à l'administration publique¹⁰.

² Transparency International, Knowledge Hub, « Côte d'Ivoire : Aperçu de la corruption et de la lutte contre la corruption » (18/04/2016) : <https://knowledgehub.transparency.org/helpdesk/cote-divoire-overview-of-corruption-and-anti-corruption>.

³ « Côte d'Ivoire : cinq choses à savoir sur le dernier rapport de la Banque mondiale », André Silver Konan, 27 février 2018, site Internet de Jeune Afrique, <https://www.jeuneafrique.com/536552/economie/cote-divoire-cinq-choses-a-savoir-sur-le-dernier-rapport-de-la-banque-mondiale/>. Voir la mise à jour : « Aperçu, La Banque mondiale en Côte d'Ivoire », Dernière mise à jour le 3 mai 2021, site de la Banque mondiale, <https://www.worldbank.org/en/country/cotedivoire/overview>.

⁴ « Aperçu, La Banque mondiale en Côte d'Ivoire », Dernière mise à jour le 3 mai 2021, site de la Banque mondiale <https://www.worldbank.org/en/country/cotedivoire/overview>.

⁵ Transparency International, Knowledge Hub, « Côte d'Ivoire : Aperçu de la corruption et de la lutte contre la corruption » (18/04/2016) : <https://knowledgehub.transparency.org/helpdesk/cote-divoire-overview-of-corruption-and-anti-corruption>.

⁶ Ibid.

⁷ Ibid.

⁸ Le rapport sur l'Afrique (3 novembre 2020), « Côte d'Ivoire : Alassane Ouattara réélu pour un 3^e mandat avec 94,27 % », <https://www.theafricareport.com/48878/cote-divoire-ouattara-re-elected-for-a-3rd-term-with-94-27/>.

⁹ Transparency International, Knowledge Hub, « Côte d'Ivoire : Aperçu de la corruption et de la lutte contre la corruption » (18/04/2016) : <https://knowledgehub.transparency.org/helpdesk/cote-divoire-overview-of-corruption-and-anti-corruption>.

¹⁰ Voir l'indice Ibrahim 2020 de la gouvernance africaine – Rapport d'indice, p. 25 : <https://mo.ibrahim.foundation/sites/default/files/2020-11/2020-index-report.pdf> and comparison data: <https://iiaonline.org/data.html?meas=GOVERNANCE&loc=CI&view=table#>.

Transparence et accès à l'information

Dans l'ensemble, la Côte d'Ivoire a fait quelques progrès en matière de droit d'accès à l'information publique, comme la mise en place d'un cadre juridique, institutionnel et politique favorable, ainsi que la réalisation d'actions de diffusion. Néanmoins, selon la Coalition pour l'accès à l'information, la politisation de l'information publique pose problème. Comme l'explique un membre de la Coalition, les détenteurs d'informations publiques ne communiquent ces informations qu'aux personnes appartenant au même conseil politique¹¹.

Certains des efforts du gouvernement sont visibles depuis la publication du premier plan d'action du PGO. La Commission d'accès à l'information et aux documents publics (CAIDP) continue de sensibiliser la société civile¹² et améliorer les capacités de ses responsables de l'information¹³. Selon Mme Chantal Angoua¹⁴, conseillère technique au ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME et présidente du Comité Technique du PGO lors de l'entretien en 2019¹⁵, la CAIDP s'adresse aux différentes administrations gouvernementales afin de faciliter leur réponse aux demandes d'information des citoyens. En effet, en tant qu'autorité administrative indépendante, la CAIDP est chargée de veiller à ce que les organismes publics respectent le droit des personnes à avoir accès aux informations et aux documents d'intérêt public. La CAIDP reçoit et examine également les recours contre les décisions des organismes publics en matière d'accès aux informations d'intérêt public et assure la conservation et la gestion des données des organismes publics. Elle dispose d'un pouvoir de sanction et peut, par exemple, infliger aux organismes publics qui ne respectent pas leurs obligations une amende ou une astreinte dont le prix est fixé par décret. En outre, la CAIDP fournit des conseils et formule des recommandations relatives au droit d'accès à l'information et peut suggérer des mesures législatives et réglementaires¹⁶. A la suite d'un atelier organisé par la fondation allemande Friedrich Ebert Stiftung Office de Namibie en décembre 2018 pour favoriser la relation entre le CAIDP et les journalistes, certains journalistes ont créé le Réseau des journalistes pour l'accès à l'information d'intérêt public de Côte d'Ivoire (REJAIP-CI) pour vulgariser la loi d'accès à l'information¹⁷.

La création de l'Observatoire des services publics (OSEP) favorise un dialogue permanent entre l'administration et les usagers des services publics. L'OSEP est un organe d'écoute, une plateforme¹⁸ permettant aux utilisateurs d'appeler et d'exprimer leurs préoccupations concernant l'administration. Mme Angoua¹⁹ a affirmé que les citoyens peuvent rester anonymes lorsqu'ils utilisent cet outil lancé en février 2019, qui permet aux utilisateurs de suivre leurs dossiers. M. Oumarou Coulibaly²⁰, chargé d'études au ministère du Commerce et de l'Industrie, a précisé que le renforcement des capacités des institutions est une priorité du gouvernement. Les représentants de la société civile, quant à eux, ont salué les actions du gouvernement visant à faciliter l'exercice du droit d'accès à l'information par

¹¹ « Côte d'Ivoire : Le droit d'accès à l'information d'intérêt public au cœur des préoccupations », Maxime Kouadio, 12 avril 2019, <http://www.linodrome.com/societe-culture/47502-cote-d-ivoire-le-droit-d-acces-a-l-information-d-interet-public-au-coeur-des-preoccupations>.

¹² Rapport d'auto-évaluation de fin de mandat du plan d'action 2018-2020 de la Côte d'Ivoire.

¹³ Site Web de la CAIDP, <http://www.caidp.ci/>.

¹⁴ Mme Chantal Angoua, conseillère technique au ministère du Commerce et de l'Industrie et à l'époque présidente du comité technique du PGO, rencontrée en personne le 11 février 2019, suivi d'e-mails et d'échanges téléphoniques.

¹⁵ Mme Chantal Angoua, conseillère technique au ministère du Commerce et de l'Industrie, rencontrée en personne le 11 février 2019, suivi d'e-mails et d'échanges téléphoniques.

¹⁶ Site Web de la CAIDP, <http://www.caidp.ci/>.

¹⁷ « Accès à l'information d'intérêt public : le Réseau des Journalistes pour l'Accès à l'Information d'Intérêt Public de Côte d'Ivoire (REJAIP-CI) voit le jour », 10 décembre 2018, site Web de la CAIDP, http://www.caidp.ci/accueil/photo_album/acces-l-information-dintrt-public-le-rseau-des-journalistes-pour-lacces-l-information-dintrt-public-de-cte-divoire-rejaip-ci-voit-le-jour.

¹⁸ Portail citoyen « Milié », site Web <http://www.milie.ci/index.php?page=reclamation.APropos>.

¹⁹ Mme Chantal Angoua, conseillère technique au Ministère du Commerce et de l'Industrie, rencontrée en personne le 11 février 2019, suivi d'e-mails et d'échanges téléphoniques.

²⁰ M. Oumarou Coulibaly, chargé d'études, Ministère du Commerce et de l'Industrie, rencontré en personne le 11 février 2018 suivi d'échanges d'e-mails.

les citoyens. Toutefois, ils ont estimé que le gouvernement devrait étendre la portée géographique de ses événements de sensibilisation au droit d'accès à l'information à d'autres villes qu'Abidjan²¹.

Enfin, l'une des stratégies du gouvernement pour améliorer la transparence et l'ouverture des données passe par l'administration numérique. A cet égard, toute la stratégie « gouv.ci » vise à assurer un bon niveau d'accessibilité aux sites Web du gouvernement, via un ordinateur, une tablette ou un mobile. Les 150 sites Internet gouvernementaux actifs font l'objet de mises à jour technologiques et le gouvernement, par le biais de son Centre gouvernemental d'information et de communication (CICG), lance régulièrement de nouveaux outils, comme le centre d'appel gratuit « Allo 101 » ou le portail d'information www.bilan2011-2015.gouv.ci. Par ailleurs, le gouvernement s'est engagé dans un programme de mise à disposition des données traitées par l'administration publique. Avec l'appui du CAIDP et le soutien de la loi 2013-867 du 23 décembre 2013, le CICG a organisé des ateliers Données Ouvertes pour recueillir les données publiques qui seront mises à disposition sur le portail www.data.gouv.ci.

Libertés civiques et espace civique

Alors que la constitution garantit la liberté d'expression, d'association et de la presse, l'espace civique reste obstrué, selon le rapport de CIVICUS²². Au début de la mise en œuvre du plan d'action, la liberté d'expression restait fragile en Côte d'Ivoire, selon Amnesty Internationale²³. L'organisation de défense des droits de la personne a souligné dans un rapport les arrestations et emprisonnements arbitraires de journalistes et de blogueurs²⁴. En outre, elle a souligné la pression exercée sur la société civile²⁵ et le harcèlement des groupes d'opposition dont les réunions étaient régulièrement interdites et dispersées par la police et la gendarmerie, en utilisant une force excessive²⁶. Amnesty Internationale a également mentionné le recours à la torture par la police, la gendarmerie et la Direction de la surveillance du territoire²⁷.

Responsabilité et lutte contre la corruption

Plusieurs réformes institutionnelles (législation et politiques) ont été lancées, démontrant la volonté politique du gouvernement de lutter contre la corruption²⁸. La Côte d'Ivoire a obtenu 36 points sur 100 dans l'indice de perception de la corruption 2020 publié par Transparency International, ce qui témoigne d'une amélioration significative depuis son score de 27 points en 2013²⁹. La Côte d'Ivoire a été l'un des premiers pays d'Afrique de l'Ouest à ratifier et à élaborer des lois pour la bonne gouvernance. Le cadre juridique de la lutte contre la corruption a été renforcé avec l'institutionnalisation de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG), une entité juridique

²¹ Représentants de la société civile, plusieurs appels téléphoniques et échanges d'e-mails du 10 février 2019 au 30 mars 2019; Le Comité Technique PGO a commenté (document d'observations daté du 7 Septembre 2021 adressé au MÉI) que la CAIDP a organisé des campagnes de promotion du droit d'accès à l'information en 2017, 2018 et 2019 à: Ouest: Man, Duékoué, Daloa ; Est: Abengourou, Bondoukou ; Centre: Bouaké, Yamoussoukro ; Nord: Korhogo. Voir les rapports de CAIDP sur les « caravanes de l'accès à l'information »: <http://www.caidp.ci/recherche/actualite?search=Caravane>. En 2020, il n'y pas eu de caravane en raison du COVID 19.

²² <https://monitor.civicus.org/country/cote-divoire/>, 14 mars 2020.

²³ « Côte d'Ivoire : une situation fragile en matière de droits de l'homme », Rapport complet, octobre 2018, Amnesty Internationale, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/AFR3197142018ENGLISH.pdf>.

²⁴ « Côte d'Ivoire: la liberté d'expression est malmenée (Amnesty internationale) », 11 février 2019, site Web d'Africanews, <https://fr.africanews.com/2019/02/11/cote-d-ivoire-la-liberte-d-expression-est-malmenee-amnesty-international/>.

²⁵ « Côte d'Ivoire. La répression des voix critiques met la liberté d'expression à rude épreuve », 28 janvier 2019, site Afrikipresse, <http://www.afrikipresse.fr/opinion/cote-d-ivoire-la-repression-des-voix-critiques-met-la-liberte-d-expression-a-rude-epreuve>.

²⁶ « La liberté d'expression malmenée en Côte d'Ivoire », 9 février 2019, La Libre Afrique, site Web, <https://afrique.lalibre.be/32152/la-liberte-d-expression-malmenee-en-cote-divoire/>.

²⁷ « Côte d'Ivoire : la liberté d'expression est malmenée (Amnistie internationale) », 11 février 2019, site Web d'Africanews, <https://fr.africanews.com/2019/02/11/cote-d-ivoire-la-liberte-d-expression-est-malmenee-amnesty-international/>.

²⁸ « L'Indice de perception de la corruption : La Côte d'Ivoire améliore sa position », <https://www.rti.ci/info/economie/24005/leindice-de-perception-de-la-corruption-la-cote-divoire-ameliore-sa-position>.

²⁹ Indice de perception de la corruption 2020 de Transparency International : <https://www.transparency.org/en/cpi/2020/index/civ>.

dotée d'une autonomie financière placée sous l'autorité du président de la République, et des enquêtes menées par l'Inspection Générale de l'Etat (IGE)³⁰. Cependant, la lutte contre la corruption reste difficile, l'immobilier et l'agriculture étant les secteurs les plus touchés³¹.

En 2018, le pays a promulgué une loi sur les lanceurs d'alerte afin de protéger les témoins et les victimes de crimes de corruption. Cependant, le manque de protection des lanceurs d'alerte entretient la peur de dénoncer ou de participer à la lutte contre la corruption et la loi doit encore prouver son efficacité.

³⁰ Tel que rapporté par le Comité Technique PGO, lors de la dernière réorganisation gouvernementale d'avril 2021 un ministère responsable de la lutte contre la corruption a été créé. Cette mesure vient s'ajouter aux précédentes actions du gouvernement pour combattre la corruption (document d'observations daté du 7 septembre 2021 et adressé au MÉI).

³¹ « Malgré les cadres juridiques, la corruption prospère toujours en Côte d'Ivoire », par Aboubacar Ouakaltio Ouattara, IACC News, 2 février 2019, <https://iaccseries.org/blog/corruption-still-thrives-in-cote-divoire/>.

III. Leadership et processus multipartite

Le gouvernement et la société civile ont réformé les structures nationales du PGO afin de garantir une approche plus collaborative du développement et de la mise en œuvre du deuxième plan d'action de la Côte d'Ivoire. Le Comité Technique multipartite et la Plateforme de la Société Civile ont géré en collaboration une série de formations, de consultations régionales et d'ateliers qui ont abouti à un plan d'action reflétant fortement la contribution de la société civile. Cette dernière est restée engagée pendant la mise en œuvre et le suivi du plan d'action, malgré les défis présentés par la COVID-19. Pour l'avenir, le Comité Technique devrait s'assurer que le site Web du PGO de la Côte d'Ivoire est à jour, afin de renforcer la transparence et la sensibilisation aux efforts nationaux de gouvernance ouverte.

A. Leadership

Cette sous-section décrit le leadership du PGO et le contexte institutionnel du PGO en Côte d'Ivoire.

Avec le remaniement ministériel de juillet 2018, le gouvernement ivoirien a mis en place un Comité Technique (CT-PGO) hébergé par le ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME. Le Comité Interministériel (CI-PGO)³² est l'organe politique qui oriente le processus, tandis que le Comité Technique coordonne les efforts de la Côte d'Ivoire relativement au PGO. Il était initialement présidé par Mme Chantal Angoua et depuis 2020 par Mme Mariama Koné, qui sont toutes deux conseillères techniques du ministre du Commerce et de l'Industrie, et comprend des représentants du gouvernement et de la société civile³³. Le Comité Technique est responsable du suivi des engagements pris par le gouvernement et est l'organe opérationnel de la mise en œuvre (point de contact principal) du processus du PGO en Côte d'Ivoire.

Le CT-PGO initial était composé de seize membres, dont dix représentants de l'Etat, trois représentants du secteur privé et trois représentants d'organisations de la société civile, selon l'arrêté gouvernemental publié le 16 décembre 2016³⁴. Pour le choix des représentants de la société civile, le ministère concerné a saisi le ministère de la Justice, celui de l'Intérieur et le Secrétariat au Renforcement des Capacités (précédemment Secrétariat à la Gouvernance)³⁵ afin de constituer une liste d'organisations de la société civile. En fonction de cette liste, le ministère de l'Intérieur et le Secrétariat National au Renforcement des Capacités ont choisi trois organisations en fonction de critères spécifiques, comme leur crédibilité et leur travail sur les droits de l'homme et les questions de genre, et des courriers leur ont été adressés pour qu'elles désignent leur représentant. Ce sont ces représentants qui ont été nommés au CT-OGP. Par conséquent, cela signifie que le

³² Arrêté n° 158 /PM/CAB du 13 mars 2019 portant création, attribution et fonctionnement du Comité interministériel pour la conduite du processus du Partenariat pour un gouvernement ouvert en Côte d'Ivoire.

³³ En mai 2020, le comité a été réorganisé pour atteindre la parité entre les représentants du gouvernement et de la société civile et du secteur privé (11 du gouvernement, 8 de la société civile et 3 du secteur privé). Voir l'arrêté de nomination des membres du Comité Technique du PGO, annexe I du rapport d'auto-évaluation de fin de mise en œuvre du plan d'action 2018-2020 : https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2021/01/Cote-dIvoire_End-of-Term_Self-Assessment_2018-2020_FR_Annexes.pdf.

³⁴ Arrêté du 16 décembre 2016 portant nomination des membres du Comité Technique du Comité Interministériel pour la mise en œuvre du processus du PGO en Côte d'Ivoire. Les trois membres initiaux représentant la société civile étaient M. Manlan Ehounou Kan Laurent, magistrat et président de l'ONG Transparency Justice, Mme Zebeyoux Aimée, avocate générale à la Cour suprême et présidente de l'Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI), et Mme Sylla Sidibé Assata, notaire et membre de la Coalition des femmes leaders de Côte d'Ivoire. Pour les membres actuels du comité interministériel, voir l'arrêté n° 158 /PM/CAB du 13 mars 2019 et les membres du Comité Technique, voir l'arrêté n° 516 / MCI du 11 mai 2020.

³⁵ Précédemment, Secrétariat National à la Gouvernance et au Renforcement des Capacités. Voir <http://snrc.gouv.ci/assets/fichier/doc/2014-483.pdf>

gouvernement a initialement choisi les représentants de la société civile du Comité Technique³⁶. Pour faire face à ce souci, la société civile a créé une plateforme pour toutes les organisations impliquées dans le processus du PGO³⁷ : la Plateforme de la société civile ivoirienne pour le PGO (PSCI-PGO), qui a établi un processus participatif pour désigner ses membres au sein du Comité Technique³⁸. La parité au sein du CT-PGO a été atteinte en 2020, à la fois une demande de la PSCI-PGO et le résultat de leçons apprises à la suite des rencontres avec d'autres gouvernements. Le nouveau Comité Technique créé par l'ordonnance 516/MCI du 11 mai 2020 est composé de 22 membres, dont 11 du gouvernement, 8 de la société civile et 3 du secteur privé³⁹.

En ce qui concerne les ressources financières, l'allocation aux activités liées au PGO est variable. En 2018 ainsi qu'en 2019, la ligne budgétaire consacrée au ministère de l'Industrie s'élevait jusqu'à 90 millions de francs CFA par an. Selon les représentants du gouvernement, ce budget avait diminué par rapport aux quelque 210 millions de francs CFA disponibles pour le premier plan d'action et était insuffisant⁴⁰, bien qu'il ait permis d'effectuer des consultations et des missions publiques pendant l'élaboration du plan⁴¹. Depuis 2018, le Programme d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF) apporte un soutien financier aux gouvernements du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et de la Tunisie⁴². Le PAGOF est un projet créé par l'Agence française de développement (AFD) et mis en œuvre conjointement par Expertise France et CFI, dans le cadre du PGO. Pour le deuxième plan d'action de la Côte d'Ivoire, il a financé certains aspects des consultations publiques ainsi que la formation de la société civile, et certains engagements spécifiques tels que ceux liés à l'ouverture des données, à la lutte contre le racket et au budget participatif en permettant des rencontres avec les autorités locales⁴³. Enfin, il est important de noter qu'il n'y a pas de personnel entièrement affecté au PGO en Côte d'Ivoire.

B. Processus multipartite dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action

En 2017, le PGO a adopté les Normes de Participation et de Co-Création du PGO destinées à soutenir la participation et la co-création de la société civile à toutes les étapes du cycle du PGO. Tous les pays participant au PGO sont censés respecter ces normes. Les normes visent à rehausser l'ambition et la qualité de la participation lors de l'élaboration, de la mise en œuvre et de la révision des plans d'action du PGO.

Les articles de gouvernance du PGO établissent également les exigences de participation et de co-création qu'un pays ou une entité doit respecter dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de son plan d'action pour agir conformément au processus du PGO. La Côte d'Ivoire n'a pas

³⁶ Rapport d'étape 2016-2018 du MEI de la Côte d'Ivoire : <https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-mid-term-irm-report-2016-2018-year-1/>.

³⁷ Représentant de la société civile, échange téléphonique le 24 juillet 2019.

³⁸ Rapport d'étape 2016-2018 du MEI de la Côte d'Ivoire : <https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-mid-term-irm-report-2016-2018-year-1/>.

³⁹ Mme Chantal Angoua, conseillère technique au ministère du Commerce et de l'Industrie, à l'époque présidente du Comité Technique du PGO (CT-PGO), rencontrée en personne le 11 février 2019, suivi d'e-mails et d'échanges téléphoniques. Mme Chantal Angoua est restée impliquée dans le CT-PGO en tant que personne-ressource, comme l'a informé le CT-PGO en juin 2021.

⁴⁰ Mme Chantal Angoua, conseillère technique au ministère du Commerce et de l'Industrie, rencontrée le 4 novembre 2019.

⁴¹ Mme Chantal Angoua, conseillère technique au ministère du Commerce et de l'Industrie, rencontrée le 4 novembre 2019.

⁴² Web programme #PAGOF : <https://www.pagof.fr/> et « #PAGOF : Le gouvernement ouvert porté par une communauté francophone active et engagée », Le Blog d'Etalab, 30 novembre 2018 : <https://www.etalab.gouv.fr/le-gouvernement-ouvert-en-afrique-francophone-porte-par-une-communaute-active-et-engagee>.

⁴³ « #PAGOF – Programme d'appui au gouvernement ouvert en Afrique francophone », Site Web d'Expertise France, <https://www.expertisefrance.fr/web/guest/fiche-projet?id=706416>. Alors qu'elle co-présidait le Partenariat pour un gouvernement ouvert (de septembre 2016 à septembre 2017), la France s'est engagée à soutenir la transparence de l'action publique à l'échelle internationale en affichant son soutien aux pays francophones dans la mise en œuvre de leurs plans d'action. Grâce à un financement de l'AFD, l'agence française de développement, Expertise France et CFI ont lancé en octobre 2017 un projet d'assistance technique de 3 ans doté de 3,5 millions d'euros.

agi à l'encontre du processus du PGO, car le pays a « satisfait » aux exigences de participation et de co-crédation lors de l'élaboration du plan d'action national⁴⁴.

Veuillez consulter l'annexe I pour un aperçu du rendement de la Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre des normes de co-crédation et de participation tout au long du développement du plan d'action.

Tableau [3.2] : Niveau d'influence du public

Le MEI a adapté le « Spectre de la participation » de l'Association internationale pour la participation publique (IAP2) afin de l'appliquer au PGO⁴⁵. Ce spectre montre le niveau potentiel d'influence du public sur le contenu du plan d'action. Dans l'esprit du PGO, la plupart des pays devraient aspirer à « collaborer ».

Niveau d'influence du public		Pendant l'élaboration du plan d'action	Pendant la mise en œuvre du plan d'action
Responsabilisation	Le gouvernement a confié le pouvoir de décision aux membres du public.		
Collaboration	Il y a eu un dialogue itératif ET le public a contribué à définir l'ordre du jour.	✓	✓
Implication	Le gouvernement a donné son avis sur la manière dont les contributions du public ont été prises en compte.		
Consultation	Le public a pu donner son avis.		
Information	Le gouvernement a fourni au public des informations sur le plan d'action.		
Aucune Consultation	Aucune consultation		

Forum multipartite

La collaboration entre le Comité Technique (CT-PGO)⁴⁶ et la plateforme de la Société Civile du PGO (PSCI-PGO) constitue le forum multipartite de la Côte d'Ivoire. CT-PGO comprend des représentants du gouvernement, de la société civile et du secteur privé. La PSCI-PGO rassemble toutes les organisations impliquées dans les questions de gouvernement ouvert.

Comme expliqué dans l'auto-évaluation de fin de mandat 2018-2020 du gouvernement, des échanges entre parties prenantes ont eu lieu lors de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'action à travers différents cadres :

⁴⁴ Agir à l'encontre du processus – Le pays n'a pas respecté (1) l'obligation d'« implication » pendant l'élaboration ou d'« information » pendant la mise en œuvre du PAN (2) le gouvernement ne parvient pas à collecter, publier et documenter un référentiel sur le site Web national du PGO/page Web conformément aux orientations du MEI.

⁴⁵ « Le spectre de la participation publique de l'IAP2, » IAP2, 2014.

http://c.ymcdn.com/sites/www.iap2.org/resource/resmgr/foundations_course/IAP2_P2_Spectrum_FINAL.pdf

⁴⁶ Comité Technique (organe opérationnel) du Comité intergouvernemental (organe politique).

- les réunions du Comité Interministériel du PGO (CI-PGO) ;
- les réunions du Comité Technique du PGO (CT-PGO) ;
- les réunions et échanges entre le CT-PGO et les institutions en charge des engagements ;
- les réunions entre le CT-PGO et la Plateforme de la société civile ivoirienne (PSCI-PGO).

Ce cadre d'échange n'existait pas avant le processus du PGO et a été établi après l'élaboration du premier plan d'action⁴⁷. La PSCI-PGO est devenue le principal interlocuteur de la société civile auprès du gouvernement, et est également chargée de diffuser les informations du processus à un plus large éventail d'organisations de la société civile⁴⁸.

Participation et engagement tout au long du développement du plan d'action

Selon les entretiens avec les représentants du gouvernement et de la société civile, l'élaboration du deuxième plan d'action a suivi une approche plus participative que pour le premier⁴⁹. Cette fois-ci, le gouvernement a fourni à la Plateforme de la Société Civile un calendrier clair des étapes et des échéances indiquant les possibilités de participation, et a expliqué le processus de prise de décision pour convenir des engagements à inclure dans le plan⁵⁰.

L'élaboration du plan d'action comprenait des séances de formation à l'intention des participants sélectionnés, suivies de consultations publiques^{51,52}. Deux séances de formation ont eu lieu du 11 au 13 avril et du 24 au 25 avril 2018 à Abidjan⁵³. La première a ciblé 12 à 15 représentants de l'administration publique et de la société civile, en particulier les membres du Comité Technique et du PSCI-PGO, qui ont été sélectionnés pour mener les consultations publiques qui ont suivi dans tout le pays en 2018. La deuxième séance, pour les mêmes participants, s'est concentrée précisément sur la gestion de la plateforme numérique qui sera utilisée dans les consultations publiques⁵⁴.

Le Comité Technique et le PSCI-PGO ont décidé conjointement du calendrier 2018 des consultations publiques dans plusieurs grandes villes et communes⁵⁵, en planifiant des consultations à Bongouanou, Odienné, Gagnoa et Abidjan. A Bongouanou, les communes environnantes ont été invitées (Andé, Arrah, Kotobi, Abongoua, M'Batto, Anoumaba, Tiémélékro). De même, à la consultation de Gagnoa, les communes voisines ont également participé aux activités (Oumé, Ourahio, Guibéroua et Diégonéfla)⁵⁶. Chaque consultation a duré deux jours et a été suivie par environ 50 participants. L'objectif était de sensibiliser au processus du PGO à l'échelle locale et,

⁴⁷ Rapport de fin de mandat 2016-2018 du MEI de la Côte d'Ivoire:

⁴⁸ Mme Chantal Angoua, conseillère technique au ministère du Commerce et de l'Industrie, rencontrée le 11 février 2019, suivi d'e-mails et d'échanges téléphoniques.

⁴⁹ Entretiens avec Mme Chantal Angoua, conseillère technique, ministère du Commerce et de l'Industrie, rencontrée le 4 novembre 2019 et des représentants de la société civile, appels téléphoniques et échanges d'e-mails du 10 février au 30 mars 2019.

⁵⁰ Représentants de la société civile, appels téléphoniques et échanges d'e-mails du 10 février au 30 mars 2019.

⁵¹ Dans un processus continu, depuis 2017, les acteurs de la société civile ont débattu avec le gouvernement sur différents thèmes d'intérêt à inclure dans le plan. Dans le cadre de l'évaluation du 1^{er} plan d'action, des consultations ont eu lieu en 2017 dans 5 localités : Agnibilékrou, Aboisso, Bondoukou, Daloa et Yamoussoukro. Outre l'évaluation de la mise en œuvre du premier plan d'action, ces rencontres ont permis d'identifier des thématiques et des priorités qui serviront de base à l'élaboration du second. Plus de 50 participants ont assisté à chaque consultation. Un rapport des consultations publiques a été fourni au chercheur du MEI par le Comité Technique.

⁵² Plan d'action de la Côte d'Ivoire 2018-2020 ainsi que des appels téléphoniques et des échanges d'e-mails avec des représentants de la société civile du 10 février au 30 mars 2019.

⁵³ Plan d'action de la Côte d'Ivoire 2018-2020. Le chercheur du MEI a également reçu les termes de référence de l'atelier de lancement d'une journée qui s'est tenu à Abidjan le 7 juin 2018 pour informer sur le plan d'action et le calendrier pour 2018, le rapport de l'atelier et la liste des participants.

⁵⁴ Les documents des termes de référence, le rapport et les listes des participants aux consultations publiques ont été fournis par le CT-PGO au chercheur du MEI.

⁵⁵ Le calendrier des consultations publiques pour 2018 a été décidé conjointement avec les représentants de la société civile, avec l'appui d'un expert, lors d'une formation organisée en avril 2018. Le rapport de la formation élaboré par le facilitateur a été fourni au chercheur du MEI.

⁵⁶ Plan d'action de la Côte d'Ivoire 2018-2020, https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2018/12/Cote-Divoire_Action-Plan_2018-2020_EN.pdf.

pour cela, de s'assurer d'un nombre maximal de participants issus de communautés rurales, éloignées et de différentes régions⁵⁷. Les consultations étaient ouvertes à toutes les organisations de la société civile, en plus des membres officiels du PSCI-PGO. Par exemple, d'autres organisations y ont pris part comme la Plateforme des organisations de la société civile pour l'observation des élections en Côte d'Ivoire (POECI) et Tournons la Page. Les autorités locales et régionales, les organisations communautaires et religieuses ont également été impliquées⁵⁸. Comme indiqué par le président du Comité Technique⁵⁹, des membres de la société civile ont été les rapporteurs de toutes les réunions.

Les consultations ont permis d'identifier les problèmes et les domaines thématiques du plan d'action et de déterminer les principales agences de mise en œuvre potentielles⁶⁰. Selon un représentant de la société civile⁶¹, grâce à la participation de la société civile, plusieurs ministères et entités étatiques ont adapté leurs processus internes pour se conformer aux normes du PGO (publication de données ouvertes, par exemple). Les consultations ont également renforcé les liens entre certains ministères et les organisations de la société civile, contribuant à résoudre des problèmes historiques de collaboration et à accroître la capacité de la société civile à participer aux affaires publiques. Par exemple, l'organisation Social Justice est désormais impliquée dans le processus budgétaire de l'Etat. Cependant, aucune preuve n'a été fournie au chercheur du MEI que les participants ont rendu compte à la société civile au sens large et aux autres parties prenantes du gouvernement⁶².

En plus des consultations publiques, le gouvernement a recueilli les commentaires des citoyens par le biais d'une plateforme en ligne⁶³ mise en place par le ministère de l'Industrie et des Mines⁶⁴. La plateforme a été ouverte pendant un mois, du 11 juin au 11 juillet 2018⁶⁵. Elle a permis au public de voter par le biais d'enquêtes sur l'accès à l'information, la corruption et le budget, de commenter leurs votes, ainsi que de recueillir les avis et suggestions des populations ivoiriennes pour élaborer le deuxième plan d'action. Cependant, la plateforme numérique elle-même ne s'est pas avérée être un moyen aussi efficace que prévu pour diffuser le processus du PGO, puisque le nombre de participants était très faible et que le gouvernement n'a pas fourni de retour spécifique sur les commentaires reçus.

A la suite de la tournée dans les régions, le CT-PGO a organisé un atelier à Abidjan, les 6 et 10 août 2018, pour traduire les préoccupations reçues en propositions d'engagements⁶⁶. L'atelier a été suivi par le CT-PGO, la PSCI-PGO et les institutions gouvernementales potentiellement responsables des engagements. Les propositions ont été analysées à la lumière des principes du PGO et de leur alignement sur le Plan national de développement de la Côte d'Ivoire, qui garantirait un soutien technique et financier aux projets couvrant la période 2018 à 2020. Les projets d'engagements devaient également disposer d'un budget prévu dans le budget global du ministère concerné. Après l'atelier, le CT-PGO a organisé des réunions régulières avec les porteurs d'engagements identifiés.

Le plan d'action a ensuite été élaboré lors d'un atelier qui a eu lieu le 27 septembre 2018, principalement par le Comité Technique et quelques représentants de la plateforme de la Société

⁵⁷ Représentant de la société civile, membre de la plateforme, échange téléphonique le 24 juillet 2019.

⁵⁸ Les documents des termes de référence, le rapport et les listes des participants aux consultations publiques ont été fournis par le CT-PGO au chercheur du MEI.

⁵⁹ Mme Chantal Angoua, conseillère technique au ministère du Commerce et de l'Industrie, rencontrée le 11 février 2019 suivi d'e-mails et d'échanges téléphoniques.

⁶⁰ Plan d'action de la Côte d'Ivoire 2018-2020,

⁶¹ Représentant de la société civile, échange téléphonique le 24 juillet 2019.

⁶² Bien qu'aucune preuve n'ait été fournie concernant le rapport à la société civile au sens large, le CT-PGO a partagé avec le chercheur du MEI les listes de présence des consultations publiques, qui comprenaient des représentants du gouvernement et de la société civile.

⁶³ Plateforme numérique de consultations publiques, site Web, <https://cp.ogp.gouv.ci>.

⁶⁴ Le point de contact du PGO était initialement le ministère de l'Industrie et des Mines. Au fil des remaniements gouvernementaux, il est devenu le ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, puis le ministère du Commerce et de l'Industrie.

⁶⁵ Représentants de la société civile, appels téléphoniques et échanges d'e-mails du 10 février au 30 mars 2019.

⁶⁶ Document des réponses aux questions de recherche partagé par le CT-PGO avec le chercheur du MEI en 2019.

Civile⁶⁷. Les participants ont discuté de la faisabilité technique et financière des engagements proposés. Selon Mme Angoua, plusieurs autres priorités auraient également pu bénéficier d'engagements de gouvernement ouvert, comme les domaines de l'énergie, du développement durable et de l'environnement. Cependant, elles n'ont pas été incluses dans le plan d'action en raison du manque d'homologues gouvernementaux prenant la responsabilité de leur mise en œuvre⁶⁸. Le premier projet de plan d'action qui en a résulté, qui comporte 15 engagements, a ensuite été partagé avec la plateforme de la société civile avec un délai de deux semaines pour les commentaires.

Le 17 octobre 2018, l'atelier de validation préalable a été organisé, en plénière, avec le Comité Technique et la plateforme de la société civile⁶⁹. Les participants ont analysé les 15 projets d'engagements et un tiers d'entre eux n'ont pas été retenus, car ils n'ont pas été jugés suffisamment pertinents par rapport aux valeurs du gouvernement ouvert. Ceux qui ont été jugés pertinents ont été ajustés. Le projet final de plan d'action comprend 10 engagements qui ont été approuvés par les représentants du gouvernement et de la société civile, avec leur institution responsable respective⁷⁰. La validation du plan d'action 2018-2020 par le Comité interministériel et son adoption par le Conseil des ministres ont eu lieu en décembre 2018⁷¹.

Dans l'ensemble, le processus du PGO en Côte d'Ivoire s'est considérablement amélioré entre le premier et le deuxième plan d'action. Les représentants du gouvernement, de la société civile et du secteur privé ont discuté et conçu ensemble les priorités et les engagements politiques⁷². Le gouvernement est passé du partage de l'information⁷³ à la collaboration et à un dialogue interactif avec la société civile. Les représentants de la société civile ont reconnu que le contenu du plan a été principalement proposé par eux, comme en témoignent les rapports d'ateliers partagés avec le chercheur du MEI⁷⁴.

Participation et engagement tout au long de la mise en œuvre du plan d'action

Pendant la mise en œuvre, le gouvernement a produit un premier rapport d'auto-évaluation à mi-parcours en décembre 2019 et une évaluation de fin de parcours en décembre 2020. Ces deux documents sont disponibles sur le site Web du PGO.

Selon l'auto-évaluation, et comme l'ont confirmé différentes personnes interrogées, pendant la mise en œuvre, le gouvernement a offert à la société civile des possibilités de participer et de suivre la mise en œuvre de l'engagement. Dès le début, les organisations de la société civile ont été consultées par le biais de la PSCI-PGO sur la méthodologie et le calendrier de mise en œuvre du plan d'action. Au cours de la phase de mise en œuvre, plusieurs réunions ont eu lieu entre le CT-PGO, les agences gouvernementales responsables, les organisations de la société civile, le secteur

⁶⁷ Rapport de l'atelier d'élaboration du plan d'action national 2018-2020, 27 septembre 2018. Document envoyé par le CT-PGO (par e-mail) au chercheur du MEI.

⁶⁸ Mme Chantal Angoua, conseillère technique au ministère du Commerce et de l'Industrie, rencontrée en personne le 11 février 2019, suivi d'e-mails et d'échanges téléphoniques.

⁶⁹ Rapport de l'atelier de validation préalable du plan d'action national 2018-2020, 17 octobre 2018. Document élaboré par les représentants de la société civile et envoyé par le CT-PGO au chercheur du MEI en juin 2021.

⁷⁰ Rapport de l'atelier de validation préalable du plan d'action national 2018-2020, 17 octobre 2018. Document élaboré par les représentants de la société civile et envoyé par le CT-PGO au chercheur du MEI en juin 2021.

⁷¹ Plan d'action d'auto-évaluation de fin de mandat 2018-2020 de la Côte d'Ivoire, <https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-end-of-term-self-assessment-2018-2020/>. Le document du procès-verbal de la séance de validation par le Comité interministériel, le 12 décembre 2018, a été fourni au chercheur du MEI en juin 2021. Le Conseil des ministres a adopté le plan le 23 décembre.

⁷² Comme l'ont signalé les représentants de la société civile, des consultations distinctes ont également eu lieu auprès de la société civile. Par exemple, l'organisation Social Justice a organisé une consultation à Bouaflé et à Abidjan, en partenariat avec d'autres organisations internationales telles que Médecins du Monde, sur la transparence du budget de la santé, en particulier le budget du planning familial. Social Justice a également consulté Transparency International sur les aspects de gouvernance et de lutte contre la corruption, dans le but de proposer des engagements dans le domaine de la corruption et de la transparence.

⁷³ Rapport de fin de mandat 2016-2018 du MEI de la Côte d'Ivoire.

⁷⁴ Représentants de la société civile, appels téléphoniques et échanges d'e-mails du 10 février au 30 mars 2019. Rapports d'atelier élaborés par les représentants de la société civile et envoyés par le Comité Technique au chercheur du MEI en juin 2021.

privé et les bénéficiaires de certains engagements, comme l'indique l'auto-évaluation⁷⁵. Par conséquent, la société civile a été plus systématiquement impliquée que dans le premier plan d'action dans le suivi des progrès⁷⁶, comme le recommande le rapport à mi-parcours 2016-2018 du MEI, bien que le nombre exact de réunions n'ait pas été communiqué au chercheur du MEI⁷⁷. Comme mentionné, en mai 2020, un arrêté ministériel a redéfini le Comité Technique pour assurer la parité, avec 11 membres du gouvernement, 8 membres de la société civile (au lieu des trois initiaux) et 3 membres du secteur privé, et les représentants de la société civile ont été choisis par le PSCI-PGO. Parvenir à une composition équilibrée au sein du CT-PGO était une recommandation depuis le rapport d'étape 2016-2018 du MEI⁷⁸.

Cependant, l'apparition inattendue de la pandémie de COVID-19 en Côte d'Ivoire a perturbé le calendrier de réalisation des activités du PGO depuis mars 2020. En ce qui concerne le Comité Technique, les restrictions ont rendu impossibles le maintien et la réalisation des consultations publiques prévues en personne à Abidjan et dans d'autres villes. Par conséquent, les réunions ont été organisées en ligne. De même, les entités gouvernementales porteuses d'engagements ont dû reporter plusieurs activités de sensibilisation et de regroupement.

Recommandations en matière de transparence, de co-création et de participation

Pour continuer à renforcer le processus de co-création, la Côte d'Ivoire devrait envisager ce qui suit :

- **Mettre à jour le site Web national du PGO :** Même si le Comité Technique et la Plateforme de la Société Civile ont tous deux des sites Internet du PGO, aucun de ces sites ne fournit des informations régulièrement mises à jour⁷⁹. Le gouvernement doit s'assurer que le dépôt est à jour afin de fournir un historique et un accès à tous les documents liés au processus, y compris les documents de consultation, les plans d'action nationaux, les auto-évaluations du gouvernement, les rapports du MEI et la documentation de soutien de la mise en œuvre des engagements (par exemple, les liens vers les bases de données, les preuves des réunions, les publications), avec la date de publication. Des informations actualisées sur la composition et la gouvernance du Comité Technique doivent également être disponibles sur le site/la page Web du PGO. La Côte d'Ivoire devrait envisager d'utiliser des plateformes en ligne gratuites telles que Google Drive ou Facebook pour diffuser des informations sur les activités du PGO. Pour un exemple de référentiel PGO complet, la Côte d'Ivoire peut également se référer aux sites du PGO du Maroc et de la Tunisie⁸⁰.
- **Améliorer la transparence du forum multipartite :** Le calendrier des réunions du Comité Technique et de la Plateforme de la Société Civile devrait être annoncé publiquement suffisamment à l'avance, une fois les dates retenues après consultation avec les membres du Comité et de la Plateforme. Les rapports des réunions devraient également être rendus publics.
- **Assurer des canaux de communication efficaces et réguliers :** Pendant l'élaboration du plan d'action, le gouvernement devrait favoriser une communication plus directe avec les citoyens pour répondre aux questions relatives au processus du plan d'action, en particulier pendant les périodes d'activité intense du PGO. En ce qui concerne l'interaction en ligne avec les citoyens, il faut promouvoir suffisamment les plateformes en

⁷⁵ Auto-évaluation du plan d'action en fin de mandat 2018-2020 de la Côte d'Ivoire.

⁷⁶ Représentants de la société civile, appels téléphoniques et échanges d'e-mails du 10 février au 30 mars 2019.

⁷⁷

⁷⁸ Rapport de mi-mandat 2016-2018 du MEI de la Côte d'Ivoire, <https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-mid-term-irm-report-2016-2018-year-1/>

⁷⁹ Voir le site Web du PGO de la Côte d'Ivoire : <http://ogp.gouv.ci/> et le site Web du PGO de la Plateforme de la société civile : <https://psci-pgo.org/>

⁸⁰ Voir le site Web du PGO de la Tunisie : <http://www.ogptunisie.gov.tn/en/> et le site Web du PGO du Maroc : <https://gouvernement-ouvert.ma/index.php?lang=fr>.

ligne pour s'assurer qu'elles seront utilisées plus efficacement et envisager de mobiliser les citoyens par le biais de plateformes de médias sociaux déjà populaires. De même, le forum multipartite devrait compléter la plateforme par des activités hors ligne afin de garantir l'inclusion des citoyens n'ayant pas accès à Internet.

Pour les recommandations les plus récentes du MEI visant à renforcer la participation de la société civile au processus du PGO, voir l'examen du plan d'action 2020-2022 :

<https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-action-plan-review-2020-2022-for-public-comment/>

IV. Engagements

Tous les pays participant au PGO élaborent des plans d'action détaillant des engagements concrets sur une période de deux ans. Leurs plans d'action s'ouvrent sur une présentation du travail déjà effectué en matière de gouvernement ouvert, des stratégies spécifiques et des programmes en cours.

Les engagements doivent être adaptés aux circonstances et aux défis uniques de chaque pays/entité. Les engagements du PGO doivent également être pertinents par rapport aux valeurs du PGO définies dans les articles de gouvernance du PGO et dans la déclaration de gouvernement ouvert signée par tous les pays participant au PGO⁸¹. Les indicateurs et la méthode utilisés dans la recherche du MEI peuvent être trouvés dans le manuel de procédures du MEI⁸². Un résumé des indicateurs clés évalués par le MEI se trouve à l'annexe II.

Aperçu général des engagements

Conception de l'engagement

La plupart des engagements du deuxième plan d'action de la Côte d'Ivoire poursuivent les réformes engagées dans le cadre du premier plan. Il s'agit notamment des engagements liés à la transparence budgétaire, à la pluralité d'expression et à la libéralisation de l'espace télévisuel, à la lutte contre la corruption et le racket, à la participation des citoyens dans la gouvernance locale, à l'accessibilité des données et à l'éducation⁸³. Les nouveaux domaines d'action introduits dans ce plan concernent la transparence des déclarations de patrimoine, une stratégie nationale d'intégrité et la promotion de la contraception. Les engagements inclus dans ce plan d'action reflètent les recommandations formulées par le MEI dans le rapport à mi-mandat 2016-2018, à savoir consacrer davantage d'efforts à la lutte contre la corruption, garantir la pluralité d'expression et libéraliser le secteur de la télévision⁸⁴.

Ce plan d'action est plus détaillé et plus pertinent que le précédent, à la suite d'une recommandation du rapport à mi-mandat 2016-2018 du MEI⁸⁵. Cependant, il est encore possible d'augmenter le niveau de détail dans le texte des engagements afin de renforcer la mesurabilité des résultats potentiels et du niveau d'achèvement des engagements. La plupart des engagements de ce plan d'action sont évalués comme ayant un impact potentiel mineur, à l'exception de trois engagements modérés. Si l'étendue complète des activités prévues pour les engagements avait été fournie dans le plan d'action, ces engagements auraient pu être évalués comme ayant un impact potentiel plus élevé. Alors que la description de la plupart des engagements pourrait bénéficier de plus de détails sur la portée complète des activités prévues, les activités qui sont énumérées sont claires. Par conséquent, 9 des 10 engagements sont suffisamment précis pour être vérifiables. L'engagement 8 n'est pas directement lié aux valeurs d'un gouvernement ouvert, car il ne contient pas d'élément destiné au public. Les 9 engagements restants visent principalement l'accès à l'information et la participation civique.

Les thèmes inclus dans le deuxième plan d'action répondent aux préoccupations de la société civile telles que relevées lors des différentes consultations publiques entreprises en 2017 et 2018. Le plan aborde les défis nationaux, comme la lutte contre la corruption et la promotion de l'intégrité publique. Dans la poursuite d'une « gouvernance plus ouverte, participative et inclusive »⁸⁶, le

⁸¹ « Open Government Partnership: Articles of Governance, » PGO, juin 2012 (Mis à jour en mars 2014 et avril 2015), https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/attachments/OGP_Articles-Gov_Apr-21-2015.pdf.

⁸² « Manuel de procédures du MEI, » PGO, <https://www.opengovpartnership.org/documents/irm-procedures-manual>

⁸³ Plan d'action de la Côte d'Ivoire de 2018-2020, <https://bit.ly/2HmhXGG>, consulté le 10 mars 2020.

⁸⁴ Rapport de mi-mandat 2016-2018 du MEI de la Côte d'Ivoire, <https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-mid-term-irm-report-2016-2018-year-1/>

⁸⁵ Rapport de mi-mandat 2016-2018 du MEI de la Côte d'Ivoire, <https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-mid-term-irm-report-2016-2018-year-1/>

⁸⁶ Auto-évaluation de fin de mandat Rapport du plan d'action de la Côte d'Ivoire 2018-2020

deuxième plan d'action est harmonisé au plan de développement national du pays (PND 2016-2020)⁸⁷ dont le premier axe stratégique est consacré au renforcement de la qualité des institutions et de la gouvernance⁸⁸. Le plan d'action a également été élaboré en conformité avec d'autres initiatives internationales auxquelles la Côte d'Ivoire participe, dont le programme Doing Business de la Banque mondiale, la Millennium Challenge Corporation des Etats-Unis (MCC), l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs de l'Union africaine (MAEP), la Loi sur les possibilités de croissance en Afrique (AGOA), et a reçu le soutien du Programme d'appui à un gouvernement ouvert en Afrique francophone (#PAGOF).

Niveau d'achèvement et premiers résultats

A la fin de la période de mise en œuvre, huit engagements sur dix étaient entièrement ou substantiellement achevés, un meilleur taux d'achèvement que dans le premier plan d'action. Le Comité Technique et la Plateforme de la Société Civile ont suivi de plus près les progrès des engagements que lors du premier plan. Ils ont également visité conjointement les porteurs d'engagements gouvernementaux en avril 2019, août et septembre 2020, ce qui a permis aux co-réalisateurs d'identifier les défis et d'améliorer les progrès⁸⁹.

L'apparition de la crise sanitaire causée par la COVID-19 a perturbé le programme des activités du PGO à partir de mars 2020 et plusieurs actions ont été retardées, notamment les campagnes de sensibilisation et les réunions dans les régions. Comme indiqué dans l'auto-évaluation du gouvernement, le Comité Technique du PGO a dû remplacer certaines des consultations publiques en face à face prévues par des consultations en ligne. Il a également procédé à des ajustements pour permettre le télétravail et les réunions en ligne entre les parties prenantes. Comme l'indique l'auto-évaluation, l'un des principaux enseignements de ces changements est la nécessité d'accompagner ces nouvelles méthodes de travail d'une stratégie de communication⁹⁰.

La mise en œuvre de ce plan d'action a permis au ministère en charge du budget de l'Etat d'accroître de manière significative la transparence autour des budgets publics et la participation des citoyens à la définition des dépenses à l'échelle locale (engagements 1, 2 et 6).

Les autres engagements ont permis de réaliser des progrès importants, mais progressifs, dans leurs domaines d'action respectifs. Par exemple, à la suite des engagements 3 et 5 pris par la Haute Autorité pour la Qualité de l'Environnement (HBE), les fonctionnaires de haut rang sont davantage conscients de leurs obligations en matière de divulgation de leurs avoirs et des protections accordées aux dénonciateurs qui découvrent des richesses acquises de manière illicite. La sensibilisation est un premier pas prometteur vers la mise en place d'un cadre juridique, réglementaire et culturel pour lutter contre la corruption publique. La direction exécutive de la décentralisation et du développement local a modestement fait progresser les activités de lutte contre la corruption en renforçant les comités de lutte contre le racket (engagement 7).

Le ministère de la Communication a amélioré le droit à l'information et la pluralité d'expression en libéralisant le paysage audiovisuel, avec une gamme actuelle de nouvelles chaînes publiques et privées diffusant dans le pays (engagement 10). Il a également augmenté de façon marginale la disponibilité des données ouvertes en améliorant, en mettant à jour et en faisant connaître le site Web du gouvernement (engagement 9). Il s'agit d'une étape nécessaire, mais qui ne garantit pas que les citoyens participeront davantage aux affaires publiques ou feront usage des informations publiées. Les futurs engagements qui se concentrent sur la divulgation d'informations devraient envisager des mécanismes qui incitent les citoyens à s'approprier et à utiliser les informations divulguées.

⁸⁷ Plan National de Développement (PND) 2016-2020, ministère du Plan et du Développement, http://www.gcpnd.gouv.ci/fichier/doc/TOME2_compresse.pdf

⁸⁸ Plan d'action de la Côte d'Ivoire 2018-2020

⁸⁹ Auto-évaluation de fin de mandat Rapport du plan d'action de la Côte d'Ivoire 2018-2020

⁹⁰ Auto-évaluation de fin de mandat Rapport du plan d'action de la Côte d'Ivoire 2018-2020

La section suivante (section A) commence par analyser en détail trois engagements dont les premiers résultats en matière de gouvernement ouvert sont remarquables (engagements 1, 2, 6). La section suivante (section B) évalue le niveau de réalisation des autres engagements du plan d'action.

A. Engagements avec premiers résultats

1. Élaborer et publier un Budget Citoyen à partir de 2019

Description de l'engagement tel qu'il apparaît dans le plan d'action :

« Le budget citoyen est un document qui vise à présenter brièvement et à rendre facilement accessibles au public, les données et informations du budget de l'État. Cet engagement garantit la production et la publication de la version simplifiée du budget, chaque année, avec des illustrations (photos). »

Les étapes importantes :

1. Élaborer le Budget Citoyen de 2019 ;
2. Mettre en ligne le Budget Citoyen 2019 ;
3. Élaborer le Budget Citoyen 2020 ;
4. Mettre en ligne le Budget Citoyen 2020. »

Agence/acteur principal de mise en œuvre : Ministère délégué auprès du premier ministre chargé du budget et du portefeuille de l'État / Organisations de la société civile

Date de début : Juin 2019

Date de fin : Juin 2020

Note de la rédaction : Pour le texte intégral de cet engagement, voir le plan d'action 2018-2020 de la Côte d'Ivoire : https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2018/12/Cote-Divoire_Action-Plan_2018-2020_EN.pdf.

Présentation de l'engagement	Vérifiabilité		Pertinence des valeurs du PGO (tel que rédigé)				Impact potentiel				Achèvement				A-t-il permis d'ouvrir le gouvernement ?				
	Pas assez précis pour être vérifiable	Suffisamment spécifique pour être vérifiable	Accès à l'information	Participation citoyenne	Responsabilité publique	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilité	Aucun	Mineur	Mesuré	Transformateur	Pas encore commencé	Limité	Substantiel	Achévé	Aggravé	Pas de changement	Marginal	Majeur	Remarquable
Ensemble		✓	✓						✓					✓				✓	

Contexte et conception

Si un nombre important de documents relatifs au budget de l'Etat sont déjà mis à la disposition du public, notamment sur le site Web du ministère du Budget, ils ne peuvent être facilement compris et utilisés par la population. Le manque de connaissances budgétaires et de capacité à accéder aux documents budgétaires empêche une participation plus active des citoyens à l'élaboration et au suivi des plans budgétaires publics⁹¹.

⁹¹ Plan d'action de la Côte d'Ivoire 2018-2020, <https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-action-plan-2018-2020/>.

En effet, les organisations d'experts considèrent que la transparence budgétaire en Côte d'Ivoire reste faible. En 2019, le pays a été classé au 83^e rang sur 117 dans l'enquête sur le budget ouvert menée par le Partenariat budgétaire international⁹², avec un score global de 34 points sur 100. Les experts interrogés par le chercheur du MEI ont déclaré qu'avant 2019, le gouvernement partageait les informations sur le budget de l'Etat uniquement lors de conférences de presse et en publiant des documents techniques complexes : cinq des huit documents budgétaires clés étaient publiés, selon le Partenariat international pour le budget, bien qu'avec une qualité et une accessibilité variables (certains comme la déclaration prébudgétaire et l'examen de mi-année, uniquement à usage interne ou publiés tardivement)⁹³. Les acteurs de la société civile ont également souligné que l'« analphabétisme budgétaire », c'est-à-dire le manque de capacité de la population à comprendre les documents budgétaires, constituait un défi. En conséquence, la population ne pouvait pas évaluer les priorités du gouvernement guidant la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation du budget, et la participation du public au cycle budgétaire est donc restée très limitée⁹⁴.

Cet engagement visait à mieux informer la population sur le processus d'élaboration du budget de l'Etat par le biais d'un budget citoyen, une version abrégée du budget adopté, facile à comprendre et illustrée⁹⁵. L'engagement visait à produire et à mettre à disposition un budget citoyen en 2019 et 2020⁹⁶. Comme écrit dans le plan d'action, les activités pourraient être facilement vérifiées en évaluant si les budgets citoyens 2019 et 2020 ont été élaborés et publiés en ligne sur le site de la Direction générale du budget et des finances. Cet engagement est pertinent par rapport à la valeur du PGO qu'est l'accès à l'information. Il visait à faciliter l'accès aux informations budgétaires en rendant ces informations plus accessibles et intelligibles pour les citoyens.

Cet engagement est considéré comme ayant un impact potentiel modéré sur l'accès aux informations budgétaires, à condition que la publication devienne une pratique gouvernementale régulière au-delà de 2020. Il est important de noter que, même si cela n'est pas explicitement mentionné dans le texte de l'engagement, la société civile participera à la rédaction du budget des citoyens. Il s'agit d'un point d'entrée important pour une plus grande participation de la société civile à la transparence et aux processus budgétaires. Un représentant de la société civile interrogé par le chercheur du MEI a convenu que le budget des citoyens pourrait permettre au grand public de comprendre comment le budget a été élaboré puis mis en œuvre⁹⁷.

Cependant, un représentant de la société civile a également noté que cet engagement ne permet pas aux citoyens de participer au processus budgétaire, car il ne vise à publier des informations qu'une fois le budget finalisé⁹⁸. Selon l'engagement tel qu'il est rédigé, les possibilités de publication ou de diffusion hors ligne du budget des citoyens dans les communautés rurales font défaut, ce qui limiterait la portée de l'engagement puisque la pénétration d'Internet reste inférieure à 50 % dans le pays⁹⁹.

Premiers résultats

⁹² Enquête sur le budget ouvert 2019 : Côte d'Ivoire, site du Partenariat budgétaire international, <https://www.internationalbudget.org/open-budget-survey/country-results/2019/cote-divoire>

⁹³ Enquête sur le budget ouvert 2019 : Côte d'Ivoire, site du Partenariat budgétaire international, <https://www.internationalbudget.org/open-budget-survey/country-results/2019/cote-divoire> et des entretiens par téléphone et échanges d'e-mails par le chercheur du MEI auprès de représentants d'une organisation de la société civile travaillant sur les questions de gouvernance et de transparence et de membres de la Plateforme de la Société Civile mise en place dans le cadre du processus du PGO (PSCI-PGO), en février et mars 2019.

⁹⁴ Révision du plan d'action du MEI : Côte d'Ivoire action plan 2020-2022.

⁹⁵ Plan d'action de la Côte d'Ivoire 2018-2020,

⁹⁶ Plan d'action de la Côte d'Ivoire 2018-2020,

⁹⁷ Représentant de la société civile, échange téléphonique le 24 juillet 2019.

⁹⁸ Entretien avec des représentants de la société civile, appels téléphoniques et échanges d'e-mails du 10 février 2019 au 30 mars 2019.

⁹⁹ « Nombre d'utilisateurs d'Internet dans certains pays d'Afrique en mars 2019, par pays (en millions). », Statista, site Web, 6 juin 2019, <https://www.statista.com/statistics/505883/number-of-internet-users-in-african-countries/> ; Côte d'Ivoire, Données sur la population, site Web, 13 décembre 2018, <https://www.populationdata.net/pays/cote-divoire/> ; « La côte veut un meilleur accès en ligne grâce au haut débit par satellite », Phys.org, site Web, 24 septembre 2018, <https://phys.org/news/2018-09-icoast-eyes-online-access-satellite.html>

L'engagement a été pleinement mis en œuvre. Le premier budget citoyen, une version simplifiée du budget de l'Etat dans un langage accessible et avec des illustrations, a été mis en ligne sur le site Web du ministère du Budget en mai 2019, en format PDF¹⁰⁰. Des documents similaires pour 2019, 2020 et 2021 ont été élaborés et mis en ligne¹⁰¹.

En ce qui concerne le contenu, le document se concentre sur le budget approuvé par le Parlement, explique en détail le cycle budgétaire et fournit le contexte (objectifs, définitions et textes juridiques d'appui, collecte des recettes et hypothèse économique, ventilation des dépenses, principaux investissements prévus par secteurs et projets, etc.). La version 2020 du budget citoyen explique que le gouvernement est passé d'un « budget de moyens » (dans lequel l'accent était mis sur les dépenses engagées) à un « budget de programme » (objectifs fixés avec des résultats bien définis à atteindre).

Les représentants du gouvernement au sein du Comité Technique ont estimé que le budget des citoyens a été élaboré dans un esprit de collaboration, avec de fréquentes réunions de travail avec toutes les parties prenantes, y compris les représentants de la société civile. La contribution de la société civile a été prise en compte et le guide méthodologique produit par le Partenariat international pour le budget a été utilisé comme référence¹⁰².

En ce qui concerne la contribution à l'objectif général de participation des citoyens à la gestion des affaires publiques, les responsables gouvernementaux ont déclaré que le budget des citoyens avait permis aux différents segments de la population de comprendre et de s'approprier le budget¹⁰³. Selon les informations, plusieurs activités de diffusion ont été organisées, à commencer par le lancement du budget citoyen 2019 le 30 avril 2019 en présence du ministre responsable du budget et du portefeuille de l'Etat. En juillet 2019, une campagne d'information a été organisée dans cinq villes des régions, ainsi que des rencontres avec des acteurs de la société civile et du secteur privé. Toutefois, en 2020, en raison de la pandémie de la COVID-19, les activités de diffusion n'ont été réalisées qu'à travers la distribution de documents imprimés, de programmes radiophoniques et télévisés, et la production d'un film d'animation pour expliquer le cycle budgétaire et le budget citoyen¹⁰⁴.

En somme, cet engagement a entraîné un changement majeur en matière de transparence budgétaire grâce à la publication annuelle d'un budget citoyen. Le MEI considère la publication du budget des citoyens comme une réalisation importante, car il n'existait pas auparavant d'informations budgétaires complètes fournies dans un format accessible à l'ensemble de la population. De plus, la consultation du gouvernement avec la société civile sur le contenu des documents représente un engagement entre les acteurs étatiques chargés du processus budgétaire et la société civile qui n'existait pas auparavant. L'utilisation de la télévision, de la radio et de la diffusion en ligne a également été importante pour accroître la sensibilisation et l'utilisation du document.

¹⁰⁰ « Cérémonie de présentation du budget citoyen 2019 », Direction générale du budget et des finances, site Web, 30 avril 2019, <http://dgbf.gouv.ci/ceremonie-de-presentacion-du-budget-citoyen-2019/>

¹⁰¹ Budgets citoyens disponibles au ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat pour 2019, 2020 et 2021.

2019 : www.budget.gouv.ci/doc/BUDGET_CITOYEN_2019.pdf ;

2020 : http://budget.gouv.ci/uploads/docs/Budget%20Citoyen_2020_30-04-20.pdf ;

2021 : www.budget.gouv.ci/doc/Budget_Citoyen_2021_VERSIONF.pdf

¹⁰² Mme Mariama Koné, représentante du gouvernement et présidente du Comité Technique, et Mme Chantal Angoua et M. Oumarou Coulibaly, personnes-ressources du CT-PGO, interviewés par le chercheur du MEI par téléphone le 16 avril 2021.

¹⁰³ Mme Mariama Koné, représentante du gouvernement et présidente du Comité Technique, et Mme Chantal Angoua et M. Oumarou Coulibaly, personnes-ressources du CT-PGO, interviewés par le chercheur du MEI par téléphone le 16 avril 2021.

¹⁰⁴ Mme Mariama Koné, représentante du gouvernement et présidente du Comité Technique, et Mme Chantal Angoua et M. Oumarou Coulibaly, personnes-ressources du CT-PGO, interviewés par le chercheur du MEI par téléphone le 16 avril 2021. En ce qui concerne la diffusion, une explication générale sur le budget citoyen est disponible à l'adresse suivante : <http://budget.gouv.ci/echos-budget.html> et une vidéo (téléchargée le 3 mai 2021) : <https://www.youtube.com/watch?v=mUs3usgdN7g&t=7s>.

Néanmoins, les représentants de la société civile ont noté qu'il aurait pu y avoir une plus grande consultation plus tôt dans le processus de rédaction du budget citoyen. Les représentants du gouvernement ont indiqué que les budgets citoyens 2019 et 2020 publiés ont suivi les recommandations méthodologiques du Partenariat international pour le budget. Ils ont également fait état d'une collaboration avec les membres de la PSCI-PGO, avec la tenue de plusieurs séances de travail et des réunions régulières pour parvenir à un consensus sur son contenu¹⁰⁵. Toutefois, les représentants de la société civile ont indiqué que le budget des citoyens ne leur avait été présenté lors d'un atelier qu'une fois qu'il avait été élaboré par l'administration publique¹⁰⁶.

Il est également important de noter que le budget des citoyens est publié après l'approbation du budget de l'Etat¹⁰⁷. Par conséquent, bien qu'il assure la transparence du budget convenu et du processus utilisé, le document ne facilite pas la participation des citoyens au processus budgétaire. La société civile a également fait remarquer que l'utilisation du budget des citoyens par le public pourrait être accrue grâce à une meilleure communication¹⁰⁸. Selon cette personne interrogée, en plus des efforts de diffusion entrepris, l'administration décentralisée devrait organiser plus d'ateliers ou de séminaires informatifs et des formations dans les régions. Les organisations civiques devraient également être soutenues dans la distribution du budget des citoyens à la population¹⁰⁹.

Prochaines étapes

Le budget des citoyens est une étape positive vers une plus grande transparence budgétaire. Afin de continuer à construire sur cette réalisation, le MEI recommande ce qui suit :

- En ce qui concerne le processus, le gouvernement devrait **impliquer la société civile dès les premières étapes de l'élaboration des budgets des citoyens** afin d'identifier les informations les plus utiles et la manière dont elles devraient être présentées, comme le conseille le Partenariat budgétaire international¹¹⁰.
- Pour une communication efficace, le budget citoyen doit être **produit dans les langues officielles du pays, publié en même temps que le budget adopté et diffusé en temps utile**¹¹¹. Les activités de diffusion doivent inclure les citoyens qui n'ont pas accès à Internet en mettant en place des bulletins d'information sur le budget physique ou en menant des activités de sensibilisation telles que des réunions dans les mairies ou des campagnes dans les médias. Par exemple, un journaliste interrogé par le chercheur du MEI a suggéré que le gouvernement sollicite la participation des leaders d'opinion de la communauté¹¹².
- Au-delà de la transparence, le gouvernement pourrait faire **progresser la responsabilité publique et la budgétisation participative** tout au long du cycle budgétaire, afin d'offrir aux citoyens des possibilités tangibles d'examiner le budget ou de s'engager avec les décideurs politiques dans des activités de suivi pour leur demander des comptes. La Côte d'Ivoire peut s'inspirer des principes de participation publique aux politiques budgétaires élaborés par l'Initiative mondiale pour la transparence budgétaire¹¹³ et des exemples internationaux¹¹⁴. Parmi les bonnes pratiques et les initiatives novatrices en matière d'engagement des citoyens, citons les comités consultatifs et les consultations publiques lors de l'élaboration du budget.

¹⁰⁵ Mme Mariama Koné, représentante du gouvernement et présidente du Comité Technique, et Mme Chantal Angoua et M. Oumarou Coulibaly, personnes-ressources du CT-PGO, interviewés par le chercheur du MEI par téléphone le 16 avril 2021.

¹⁰⁶ Représentants de la société civile, communication par e-mail le 11 mai 2021.

¹⁰⁷ Représentants de la société civile, communication par e-mail le 11 mai 2021.

¹⁰⁸ Représentants de la société civile, communication par e-mail le 11 mai 2021.

¹⁰⁹ Représentants de la société civile, communication par e-mail le 11 mai 2021.

¹¹⁰ <https://www.internationalbudget.org/publications/citizens-budgets/>

¹¹¹ Le pouvoir de la simplicité : Un guide gouvernemental pour l'élaboration des budgets des citoyens, Partenariat international pour le budget, avril 2012 : <https://www.internationalbudget.org/wp-content/uploads/Citizen-Budget-Guide.pdf>

¹¹² Journaliste et fonctionnaire d'Etat, expert en gouvernance et en transparence, échanges téléphoniques et d'e-mails en mars 2019.

¹¹³ https://www.fiscaltransparency.net/pp_principles/

¹¹⁴ <http://guide.fiscaltransparency.net/international-examples-aligned-to-gifts-public-participation-principles/>

2. Construire 80 établissements préscolaires communautaires par l'approche communautaire ou Développement Décentralisé Participatif.

Description de l'engagement tel qu'il apparaît dans le plan d'action :

« Construction de 80 établissements préscolaires communautaires sur la période 2018-2020 par l'approche communautaire ou Développement Décentralisé Participatif (DDP). Cette approche responsabilise la communauté cible une fois que les ressources financières lui sont transférées pour la réalisation de la construction ou de la réhabilitation des classes dans le cadre d'un processus de Formation/Action ; »

Les étapes importantes :

- « 1. Formation à la gestion de base pour les communautés (gestion financière, suivi et évaluation participatifs, service et maintenance des infrastructures et équipements, passation de marchés) ;
2. Construction de 80 jardins d'enfants communautaires dans les zones rurales ;
3. Mise en place de comités de gestion (COGES) ;
4. Formation de base et continue des enseignants des établissements préscolaires communautaires ;
5. Mise en place d'un système de suivi pour aider les communautés à assurer un enseignement préscolaire de qualité par le ministère. »
6. Recrutement d'enseignants communautaires soutenus par la communauté. Pour le texte intégral de cet engagement*.

* **Note éditoriale :** le chercheur du MEI a ajouté l'étape 6 pour refléter les « informations supplémentaires » de l'engagement comme indiqué dans le plan d'action. Voir le plan d'action 2018-2020 de la Côte d'Ivoire pour le texte complet de l'engagement : https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2018/12/Cote-Divoire_Action-Plan_2018-2020_EN.pdf.

Agence/acteur principal de mise en œuvre : Unité de gestion du projet pour l'amélioration des services éducatifs (PAPSE) / Club des mères d'élèves filles (CMEF).

Date de début : juillet 2018

Date de fin : juin 2020

Présentation de l'engagement	Vérifiabilité		Pertinence des valeurs du PGO (tel que rédigé)				Impact potentiel				Achèvement				A-t-il permis d'ouvrir le gouvernement ?				
	Pas assez précis pour être vérifiable	Suffisamment précis pour être vérifiable	Accès à l'information	Participation citoyenne	Responsabilité publique	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilité	Aucun	Mineur	Mesuré	Transformateur	Pas encore commencé	Limité	Substantiel	Achévé	Aggravé	Pas de changement	Marginal	Majeur	Remarquable
Ensemble		✓		✓	✓				✓					✓				✓	

Contexte et conception

Depuis 2011, le système éducatif ivoirien connaît une expansion rapide grâce à l'amélioration de l'accès à la scolarité dans les zones mal desservies. Pourtant, le taux de fréquentation du préscolaire est relativement faible (8 % en 2016) et essentiellement concentré dans les zones urbaines, bien que le préscolaire ait des effets positifs avérés sur le développement des enfants et augmente leurs chances de terminer plus tard la scolarité obligatoire¹¹⁵. Les causes sous-jacentes de ce problème concernent à la fois l'offre et la demande. Les représentants de la société civile interrogés par le chercheur du MEI ont estimé que le faible taux de préscolarisation dans les zones rurales n'était pas seulement attribuable à un manque de centres, mais aussi à leur éloignement du domicile des familles. Globalement, les communautés sont déconnectées de la sphère éducative et de la gestion des écoles¹¹⁶.

En 2017, le gouvernement de la Côte d'Ivoire a adopté un plan sectoriel décennal pour l'éducation et la formation qui a été approuvé par différents partenaires de développement¹¹⁷. Entre autres objectifs, le plan vise à augmenter l'accès au préscolaire jusqu'à 25 % d'ici 2025 et à mettre les centres aux normes minimales, en particulier dans les communautés rurales. Le plan cherche à promouvoir le développement intégré des enfants de 0 à 6 ans en formant les familles et les communautés « à assurer le fonctionnement et la gestion du ou des centres à travers un contrat tripartite entre l'Etat, les communautés et les structures¹¹⁸. » En outre, le ministère de l'Education a lancé en juillet 2018 l'unité de gestion de projet pour l'amélioration des services éducatifs (PAPSE)¹¹⁹, grâce à un financement de la Banque mondiale par le biais du Partenariat mondial pour l'éducation et à l'expertise de l'UNICEF, renforcer le rôle des communautés rurales dans la construction et la gestion des établissements préscolaires et améliorer l'environnement d'enseignement et d'apprentissage dans les écoles primaires des régions où les indicateurs de fréquentation scolaire sont les plus faibles¹²⁰.

Soutenu par ces priorités nationales, l'engagement visait à construire 80 établissements préscolaires communautaires dans les zones rurales sur une période de deux ans, selon une approche de développement participatif décentralisé¹²¹. Cette approche implique que les ressources financières soient transférées de l'Etat afin que chaque communauté locale soit responsable de la construction ou de la réforme des installations et du recrutement des enseignants et du personnel.

Dans l'ensemble, l'engagement est suffisamment précis pour être vérifiable, bien que certains éléments ne soient pas totalement clairs dans le plan d'action. En particulier, il manque des indicateurs concernant le rôle et la composition des comités de gestion scolaire (COGES) et la formation des communautés à la gestion à la base.

En ce qui concerne les valeurs de gouvernement ouvert, l'engagement est pertinent pour la participation civique dans la mesure où il inclut les membres de la communauté dans la prise de décision et la mise en œuvre d'initiatives de développement local dans le domaine de l'éducation. Cependant, les représentants de la société civile interrogés sont unanimes pour dire que la construction d'un certain nombre d'établissements préscolaires locaux ne peut résoudre que

¹¹⁵ Plan sectoriel éducation/formation 2016-2025, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (avril 2017), p. 17 : https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/plan_sectoriel_de_leducation_-_cote_divoire.pdf. Le plan d'action 2018-20 du PGO prévoit des taux de préscolarisation de 5 % dans les zones rurales et de 30 % dans les zones urbaines.

¹¹⁶ Représentants de la société civile, appels téléphoniques et échanges d'e-mails du 10 février au 30 mars 2019.

¹¹⁷ Voir le Partenariat mondial pour l'éducation <https://www.globalpartnership.org/where-we-work/cote-divoire>, consulté le 19 février 2020.

¹¹⁸ Plan Sectoriel Education/Formation 2016-2025, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (avril 2017), p. 37-38.

¹¹⁹ Site Web de PAPSE : <https://papse.ci/>

¹²⁰ Annexe 4, Rapport de mise en œuvre de la composante préscolaire du PAPSE – UNICEF Côte d'Ivoire pour le premier semestre 2020. Voir également sur le site du PAPSE : <https://papse.ci/wp-content/uploads/2020/05/Newsletter-PAPSE-N%C2%B000.pdf>

¹²¹ <https://papse.ci/le-modele-ddp-developpement-decentralise-participatif/>

partiellement le problème de la disparité entre le taux de scolarisation en milieu rural et en milieu urbain. Des efforts supplémentaires doivent être entrepris pour faciliter l'accès aux établissements préscolaires et expliquer les avantages d'y amener les enfants, d'autant plus que l'école maternelle (avant l'âge de 6 ans) n'est pas obligatoire en Côte d'Ivoire¹²². Malgré cela, les représentants de la société civile ont indiqué que l'engagement, et plus généralement le projet PAPSE, pourrait avoir un effet positif sur l'autonomisation des communautés bénéficiaires et leur participation accrue à la gestion des écoles locales¹²³. Cet engagement est également pertinent pour la responsabilité publique, car les citoyens participeront au suivi de la prestation des services éducatifs.

Cet engagement devrait avoir un impact potentiel modéré sur la participation civique et la responsabilité de la prestation de services éducatifs dans les zones rurales. En tant que réforme demandée par les communautés rurales et financée par la Banque mondiale, cet engagement bénéficie à la fois de l'appropriation locale et du soutien financier nécessaires à sa réussite. En outre, la création de comités communautaires pour chaque école permettrait à la communauté de superviser directement la qualité de la construction et des services éducatifs. Cet engagement entre les enseignants, les parents et les autres intervenants sera renforcé par une formation continue. Par conséquent, cet engagement comprend un objectif fort de gouvernement ouvert puisque les parents surveilleront et influenceront directement les services éducatifs. Cet engagement serait considéré comme potentiellement transformateur s'il représentait un programme national visant à mettre en œuvre un suivi participatif et à élargir l'accès à l'éducation précoce.

Premiers résultats

Niveau d'achèvement des activités

Toutes les activités ont été réalisées et l'engagement est atteint¹²⁴. Le donateur ayant accordé un financement supplémentaire, le calendrier a été revu et 117 établissements préscolaires communautaires de 2 classes chacune ont été construits, au lieu des 80 prévus (étape 2)¹²⁵. Pour chaque centre, un Comité de gestion de l'école (COGES) a été créé ou revitalisé (jalon 3) ainsi qu'un Club des mères d'élèves filles (CMEF)¹²⁶. Au cours de l'année scolaire 2019-2020, 110 des centres ont été équipés et fonctionnent¹²⁷. Selon un représentant du ministère de l'Éducation, le COGES a reçu une formation de renforcement des capacités avant chaque phase ultérieure du projet (étape 1)¹²⁸.

En matière de recrutement, 420 superviseurs préscolaires non fonctionnaires ont été recrutés et payés par les comités de gestion scolaire (COGES) et ont reçu une formation initiale (étapes 4 et 6). Les COGES sont responsables du versement du salaire mensuel des enseignants communautaires (étape 6)¹²⁹. En l'absence d'un système de suivi gouvernemental doté d'outils spécifiques, le suivi est

¹²² Rapport d'analyse statistique du système éducatif ivoirien, de l'éducation nationale, de l'enseignement de la formation technique et professionnelle, http://men-dpes.org/FILES/pdf/stats/rapports/rap_ana_20162017.pdf

¹²³ Représentants de la société civile, appels téléphoniques et échanges d'e-mails du 10 février au 30 mars 2019.

¹²⁴ Représentant(s) du ministère chargé de l'Éducation, travaillant sur le PAPSE (Projet d'Amélioration des Prestations des Services Éducatifs), communication par e-mail envoyée par le Comité Technique le 27 avril 2021.

¹²⁵ Les départements/régions suivants bénéficient du projet PAPSE : Bouna, Boundiali, Ferkessedougou, Korhogo, Mankono, Odiéne. Voir <https://papse.ci/le-papse-en-chiffres/>. Ils sont également mentionnés dans le rapport d'auto-évaluation de fin de mandat du plan d'action 2018-2020 de la Côte d'Ivoire et l'Annexe 4 Rapport de mise en œuvre de la composante préscolaire du PAPSE – UNICEF Côte d'Ivoire pour le premier semestre 2020.

¹²⁶ Auto-évaluation de fin de mandat Rapport du plan d'action de la Côte d'Ivoire 2018-2020, <https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-end-of-term-self-assessment-2018-2020/>.

¹²⁷ Au cours de l'année scolaire 2019-2020, 7 764 élèves (dont 51 % de filles) ont fréquenté les nouveaux centres préscolaires. En outre, les enfants qui ont fréquenté ces centres ont vu leur santé s'améliorer grâce à l'administration de vermifuges et de suppléments vitaminés et à une meilleure hygiène scolaire. Voir Annexe 4, Rapport de mise en œuvre de la composante préscolaire du PAPSE – UNICEF Côte d'Ivoire pour le premier semestre 2020, et Rapport d'auto-évaluation de fin de mandat du plan d'action 2018-2020 de la Côte d'Ivoire.

¹²⁸ Représentant(s) du ministère chargé de l'Éducation, travaillant sur le PAPSE (Projet d'Amélioration des Prestations des Services Éducatifs), communication par e-mail envoyée par le Comité Technique le 27 avril 2021.

¹²⁹ Annexe 3, E-mail précisant les modalités et garanties d'accompagnement des Enseignants, Unité de gestion du PAPSE, Rapport d'auto-évaluation de fin de mandat du plan d'action 2018-2020 de la Côte d'Ivoire.

exercé par le biais du contrôle communautaire sur le paiement des éducateurs et des assistants (étape 5). Plus précisément, des contrats pour les éducateurs et les assistants préscolaires sont signés entre les COGES et les éducateurs. Cela rend les éducateurs responsables devant les COGES, qui contrôlent la qualité des services éducatifs¹³⁰.

Selon un représentant du ministère de l'Education, chaque phase du projet a été documentée (comme le dossier de la phase d'instruction, la validation, l'approbation de la subvention financière au COGES, le financement et la réception des bâtiments, et les rapports des formations auxdits comités)¹³¹. Cependant, le chercheur du MEI n'a pas reçu ces documents primaires à examiner. Les documents généraux sur le PAPSE sont en ligne sur le site Web correspondant, mais les rapports doivent être téléchargés¹³². Un membre de la société civile du Comité Technique du PGO a déclaré qu'il n'avait pas non plus vu de documentation sur cette réforme, mais qu'il avait plutôt reçu l'assurance que la mise en œuvre était en cours. Le MEI recommande que les preuves documentées de cet engagement soient plus facilement accessibles à la société civile et au public.

Comités de gestion scolaire (COGES) et participation des communautés

Selon les responsables gouvernementaux consultés, le projet a permis d'atteindre les communautés rurales et éloignées et de placer les populations au centre du projet. Dès le départ, et en tenant compte des régions prédéterminées¹³³, les communautés ont fait part de leurs préoccupations concernant l'accès à l'enseignement préscolaire au ministère de l'Education Nationale, qui a ensuite choisi l'emplacement des nouvelles écoles¹³⁴.

Comme mentionné, un comité de gestion (COGES) a été créé ou revitalisé pour chaque école. Les COGES sont composés de représentants des parents et des enseignants et sont présidés par le président du conseil régional ou le maire. Ils se réunissent régulièrement dans l'école¹³⁵. Dans chaque COGES, le bureau était chargé de mettre en place les appels d'offres publics pour sélectionner les entreprises de construction. Les bureaux des COGES ont pris la responsabilité de signer les contrats et les paiements aux entreprises sélectionnées pour construire les nouvelles écoles. Le suivi des travaux a été assuré par le Comité Technique d'exécution, au sein du bureau du COGES, avec l'appui d'un technicien en génie civil du PAPSE. Une fois terminé, le bâtiment a été reçu par le COGES avec l'appui du technicien en génie civil et des autorités locales et éducatives.

Les COGES constituent un point d'entrée solide pour la participation publique dans le secteur de l'éducation, puisque les parents et les enseignants en sont membres. Les COGES jouissent d'une autonomie importante et jouent un rôle dans la passation de contrats, la construction, la dotation en personnel, les salaires et le contrôle de la qualité. De même, une formation à la gestion financière, au suivi et à l'évaluation participatifs, à l'entretien et à la maintenance des infrastructures et des

¹³⁰ Mme Mariama Koné, représentante du gouvernement et présidente du Comité Technique, et Mme Chantal Angoua et M. Oumarou Rodol, personnes-ressources du CT-PGO, interrogés par téléphone par le chercheur du MEI le 16 avril 2021 : « Il est arrivé que certaines communautés interrompent leur relation avec un enseignant ou un assistant par insatisfaction des résultats ».

¹³¹ Mme Mariama Koné, représentante du gouvernement et présidente du Comité Technique, et Mme Chantal Angoua et M. Oumarou Coulibaly, personnes-ressources du CT-PGO, interviewés par le chercheur du MEI par téléphone le 16 avril 2021.

¹³² Un représentant de la société civile a déclaré avoir reçu un rapport, mais sans preuve concrète de procès-verbaux de réunions, de documents ou de toute information sur les formations à la gestion à la base destinées aux communautés et sur la manière dont les communautés ont été impliquées dans le processus de prise de décision. Communication par e-mail du 11 mai 2021.

¹³³ Selon le rapport de mise en œuvre de la composante préscolaire du PAPSE – UNICEF Côte d'Ivoire pour le premier semestre 2020 (Annexe 4 du rapport d'auto-évaluation de fin de parcours du plan d'action 2018-2020), les régions avaient été établies en fonction de leur faible taux de scolarisation.

¹³⁴ Mme Mariama Koné, représentante du gouvernement et présidente du Comité Technique, et Mme Chantal Angoua et M. Oumarou Coulibaly, personnes-ressources du CT-PGO, interviewés par le chercheur du MEI par téléphone le 16 avril 2021.

¹³⁵ Mme Mariama Koné, représentante du gouvernement et présidente du comité technique, et Mme Chantal Angoua et M. Oumarou Coulibaly, personnes-ressources du CT-PGO, interviewées par le chercheur du MEI par téléphone le 16 avril 2021.

équipements, ainsi qu'à l'approvisionnement, a été dispensée aux COGES. Cependant, une personne interrogée de la société civile n'a pas pu confirmer concrètement la qualité de la participation publique en raison d'un manque d'informations¹³⁶. En fonction des entretiens avec le gouvernement et des documents techniques disponibles, le MEI conclut que cet engagement a entraîné une ouverture majeure du gouvernement. Plus précisément, le COGES a permis la participation directe des parents au contrôle de la construction des écoles et de la qualité de l'enseignement. Cependant, la MEI encourage le ministère de l'Education Nationale à informer et à impliquer la société civile, en commençant par publier davantage de documents techniques et de suivi sur le projet.

Prochaines étapes

La mise en œuvre de cet engagement a permis d'améliorer la prestation de services éducatifs grâce à une plus grande supervision et appropriation des établissements préscolaires par les communautés. Le gouvernement a assuré qu'il prendrait en charge financièrement le projet après 2023 (jusqu'à ce que les fonds de la Banque mondiale soient assurés), avec les différentes options envisagées jusqu'à présent¹³⁷. Pour continuer à s'appuyer sur cette réforme réussie, le MEI émet les recommandations suivantes :

- **Accroître la transparence du projet en mettant à jour le site Web** du PAPSE avec des rapports réguliers et ouvrir l'information publique sur les statistiques éducatives.
- Lorsque vous suivez l'approche de développement participatif décentralisé, **définissez un ensemble clair de responsabilités pour le COGES et les possibilités d'implication des citoyens.**
- **Compléter les nouvelles écoles et le rôle des COGES par des campagnes de sensibilisation du public** pour encourager les parents et les communautés à inscrire les enfants dans l'enseignement préscolaire.
- Utiliser **les plans d'action du PGO comme une opportunité d'accroître l'ambition et la portée du gouvernement ouvert des réformes et des stratégies de développement préexistantes**, telles que le plan sectoriel pour l'éducation et la formation. En effet, le processus du PGO peut être une plateforme de partage des connaissances permettant d'identifier les meilleures pratiques pour la mise en œuvre, d'entrer en contact avec des experts techniques et de renforcer la volonté politique si nécessaire.

¹³⁶ Représentant de la société civile, communication par e-mail le 11 mai 2021.

¹³⁷ Annexe 3, e-mail précisant les modalités et garanties d'appui aux Enseignants, Unité de gestion du PAPSE, Côte d'Ivoire
Rapport d'auto-évaluation de fin de mandat du plan d'action 2018-2020. Dans le projet PAPSE, les prochaines étapes consistent à travailler sur la viabilité financière en impliquant le Club des mères d'élèves filles (CMEF) dans les activités visant à générer des revenus pour les établissements préscolaires, ainsi qu'à renforcer les capacités des communautés à répondre aux besoins des enfants et à améliorer le suivi avec l'expertise de l'UNICEF.

6. Promouvoir la démocratie participative dans les collectivités ivoiriennes

Description de l'engagement tel qu'il apparaît dans le plan d'action :

« L'objectif de cet engagement est de :

- Encourager les autorités locales à pratiquer le budget participatif ;
- Améliorer la gouvernance au niveau local ;
- Stimuler la participation des populations à la prise de décision. »

Les étapes importantes :

1. La DGDDL mènera des actions de sensibilisation et de renforcement des capacités auprès des collectivités faîtières, des élus locaux et de la société civile ;
2. Capitalisation du savoir-faire acquis par les collectivités pionnières grâce à l'enquête de terrain ;
3. Accompagnement des collectivités qui ont adopté le PB ;
4. Élaboration d'un guide de bonnes pratiques en matière de PB ;
5. Récompenser les bonnes pratiques. »

Note éditoriale : Pour le texte intégral de cet engagement, voir le plan d'action 2018-2020 de la Côte d'Ivoire : https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2018/12/Cote-Ivoire_Action-Plan_2018-2020_EN.pdf.

Agence/acteur principal de mise en œuvre : Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local / Organisations de la société civile nationale et locale ; Délégation Fondation Akwaba

Date de début : Juin 2018

Date de fin : Juin 2020

Présentation de l'engagement	Vérifiabilité		Pertinence des valeurs du PGO (tel que rédigé)				Impact potentiel				Achèvement				A-t-il permis d'ouvrir le gouvernement ?				
	Pas assez précis pour être vérifiable	Suffisamment précis pour être vérifiable	Accès à l'information	Participation citoyenne	Responsabilité publique	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilité	Aucun	Mineur	Mesuré	Transformateur	Pas encore commencé	Limité	Substantiel	Achévé	Aggravé	Pas de changement	Marginal	Majeur	Remarquable
Ensemble		✓	✓	✓					✓				✓				✓		

Contexte et conception

Les budgets locaux en Côte d'Ivoire sont généralement préparés à l'échelle nationale par les élus et les conseillers, sans participation des citoyens. Les critères et les contraintes qui influencent les choix politiques sont à peine expliqués au public. Non seulement la population, mais aussi les autorités locales, reçoivent peu d'informations sur le cycle budgétaire, de la préparation à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation. Au moment où cet engagement a été conçu, la Côte d'Ivoire a obtenu un score de 0 sur 100 dans l'offre d'opportunités pour les citoyens de s'engager dans les processus budgétaires, selon l'Open Budget Survey 2017. Il n'y avait eu que quelques expériences de budgétisation participative, mais dans l'ensemble, les communautés n'étaient pas impliquées dans le suivi et l'évaluation du budget local. Outre le manque d'informations accessibles de la part du gouvernement, les experts de la société civile¹³⁸ accusait le taux élevé d'illettrisme budgétaire d'être la cause de la faible participation des citoyens aux affaires publiques¹³⁹.

L'une des premières expériences de budget participatif a eu lieu en 2014, dans le cadre du programme CITI soutenu par l'USAID dans les villes de Korhogo, Duekoue, Divo, Bouake, Abobo et Yopougon¹⁴⁰. Une autre expérience a été l'engagement inclus dans le premier plan d'action du PGO de piloter la budgétisation participative dans cinq communes (engagement 14). Grâce à cet engagement, le gouvernement a offert un renforcement des capacités à 300 leaders d'opinion et 50 facilitateurs sur des sujets tels que les outils de responsabilité sociale, les techniques de facilitation et la hiérarchisation des projets communautaires¹⁴¹. Au-delà de l'objectif fixé, les citoyens de dix municipalités ont commencé à débattre et à décider des priorités des politiques publiques et à contrôler une partie du budget de leur autorité locale¹⁴². Cependant, l'absence d'exigence légale obligatoire a constitué un obstacle important à l'expansion de ce projet pilote.

L'engagement pris dans ce plan d'action vise à encourager les autorités locales à pratiquer le budget participatif, à améliorer la gouvernance à l'échelle locale et à stimuler la participation des citoyens aux décisions publiques. Il s'inscrit dans le cadre du plan national de développement de la Côte d'Ivoire 2016-2020. Les principales activités comprennent des actions de sensibilisation et de renforcement des capacités auprès des élus locaux, des collectivités faîtières et de la société civile, la capitalisation du savoir-faire des collectivités pionnières à travers une enquête de terrain, l'accompagnement des processus de budget participatif, l'élaboration d'un guide sur le sujet et la récompense des bonnes pratiques. Globalement, l'engagement est vérifiable, mais les objectifs et les étapes pourraient être plus précis. Plusieurs éléments importants ne sont pas clairs : dans combien de localités le budget participatif sera-t-il introduit et comment sa mise en œuvre sera-t-elle garantie, quel type et quel nombre de collectivités pionnières seront mises en place ? Des actions de sensibilisation et de renforcement des capacités seront menées, qui sont les collectivités pionnières et ce que signifie la capitalisation de leur savoir-faire, et comment les meilleures pratiques seront-elles récompensées ?

Malgré le manque de spécificité, l'engagement est pertinent pour les valeurs d'accès à l'information et de participation civique, car il fournirait de nouvelles informations budgétaires et des occasions pour les citoyens de s'investir dans les politiques publiques et la prise de décision à l'échelle locale. En encourageant les gouvernements locaux à mettre en place la pratique du budget participatif, son impact potentiel est considéré comme modéré. Il ne peut être qualifié de transformateur, car une plus grande spécificité dans les étapes serait nécessaire et, selon les représentants de la société civile

¹³⁸ Représentant de la société civile, échanges d'e-mails en mars 2019.

¹³⁹ Représentant de la société civile, échanges d'e-mails en mars 2019.

¹⁴⁰ https://www.youtube.com/watch?v=Fy6bjqrR_s, consulté le 17 février 2020.

¹⁴¹ Rapport de fin de mandat 2016-2018 du MEI de la Côte d'Ivoire, https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2020/09/Cote-dIvoire_EOTR_2016-2018_EN.pdf

¹⁴² Rapport de fin de mandat 2016-2018 du MEI de la Côte d'Ivoire, https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2020/09/Cote-dIvoire_EOTR_2016-2018_EN.pdf

consultés par le chercheur du MEI, l'intégration des mécanismes de budget participatif à l'échelle locale nécessiterait encore une loi nationale pour garantir sa mise en œuvre à grande échelle¹⁴³.

Premiers résultats

Toutes les activités prévues, à l'exception des deux dernières, étaient terminées à la fin de la période de mise en œuvre¹⁴⁴. Concernant les formations (étape 1), deux ateliers ont été organisés en 2019 et en 2020 (alors que l'activité devait se terminer en septembre 2019) sur la théorie et les étapes pratiques du budget participatif. Du 1^{er} au 9 avril 2019, une première formation à Abidjan a ciblé 15 participants dont des élus locaux, des collectivités territoriales faîtières et des organisations de la société civile principalement de la région de La Mé. Du 9 au 17 mai 2020, une deuxième formation à Jacqueville a réuni 16 agents de l'Etat et représentants de la société civile, principalement de la région des Grands-Ponts et de l'Agnéby-Tiassa¹⁴⁵. A la suite des formations, jusqu'à sept collectivités ont exprimé leur volonté politique de mettre en œuvre le budget participatif et les conseils municipaux respectifs ont délibéré sur la question¹⁴⁶.

De plus, plusieurs communes mettant en œuvre le budget participatif ont été accompagnées par la Direction générale de la Décentralisation et du Développement local (DGDDL) (étape 3). Le nombre de collectivités et la forme de cet accompagnement n'ont pas été expliqués en détail, mais un membre de la DGDDL a expliqué que des formations étaient dispensées aux fonctionnaires locaux et aux représentants de la société civile. La DGDDL a suivi et évalué les programmes pilotes menés depuis 2017 par deux ONG, respectivement dans 6 communes des régions d'Iffou et Moronou et dans 10 capitales régionales¹⁴⁷. Une enquête sur le terrain (étape 2) a été réalisée d'avril à juin 2020 pour faire le point et capitaliser le savoir-faire des différentes communes pionnières appliquant le budget participatif, bien que les détails et les résultats de l'enquête n'aient pas été communiqués au chercheur du MEI.

Aucune preuve n'a été trouvée concernant l'élaboration du guide de budgétisation participative (étape 4), bien que l'auto-évaluation du gouvernement ait indiqué qu'elle était en cours. Le représentant de la DGDDL a reconnu qu'elle avait été reportée, car le retour d'information n'était pas encore suffisant¹⁴⁸. En ce qui concerne la récompense des meilleures pratiques en matière de budgétisation participative (étape 5), l'activité n'a pas été lancée en raison de la pandémie de COVID-19¹⁴⁹.

En conclusion, les premiers résultats de l'engagement peuvent être qualifiés de marginaux. L'absence d'exigences légales nationales et de cadre réglementaire a empêché la budgétisation participative de

¹⁴³ Représentant de la société civile, communication par e-mail le 11 mai 2021.

¹⁴⁴ Mme Mariama Koné, représentante du gouvernement et présidente du Comité Technique, et Mme Chantal Angoua et M. Oumarou Coulibaly, personnes-ressources du CT-PGO, interviewés par le chercheur du MEI par téléphone le 16 avril 2021.

¹⁴⁵ Rapports des séances de renforcement des capacités, du 1^{er} au 9 avril 2019 et du 9 au 17 mai 2020, envoyés par la personne-ressource du PGO à la recherche du MEI. Chaque séance comptait 15 participants, 9 du gouvernement et 6 des organisations de la société civile.

¹⁴⁶ Sept communes ont adhéré au budget participatif selon le(s) représentant(s) de la Direction générale de la Décentralisation et du Développement local, ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, communication par e-mail envoyée par le Comité Technique le 27 avril 2021. Le chercheur du MEI a reçu quatre lettres d'adhésion et de programmes de délibération des maires d'Oumé, Dabou, Tiassalé et Agou, datées d'avril et juin 2019.

¹⁴⁷ Représentant(s) de la Direction générale de la Décentralisation et du Développement local, ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, communication par e-mail envoyée par le Comité Technique le 27 avril 2021. Les preuves fournies au chercheur du MEI comprenaient une mission de visite de terrain en février 2020 à Davo et Gagnoa et le rapport d'évaluation intermédiaire de projet « promotion du budget participatif » à Abengourou, Bondoukou, Daloa, Divo, Duekoué, Ferkessedougou, Gagnoa, Korhogo, Man, et Yamoussoukro. Un autre document fourni était la première page de l'évaluation de l'expérience de budget participatif de 2017 à 2019 dans six communes des régions d'Iffou et de Moronou.

¹⁴⁸ Le MEI conclut qu'il n'y a pas eu de progrès en ce qui concerne le guide de budgétisation participative, d'autant plus qu'il a été inclus dans le prochain plan d'action.

¹⁴⁹ Rapport d'auto-évaluation du plan d'action 2018-2020 de la Côte d'Ivoire et Mme Mariama Koné, représentante du gouvernement et présidente du Comité Technique, et Mme Chantal Angoua et M. Oumarou Coulibaly, personnes-ressources dans le CT-PGO, interrogés par le chercheur du MEI par téléphone le 16 avril 2021.

devenir une pratique générale au sein des autorités locales. Cependant, selon un représentant de la société civile interrogé, les populations des zones pilotes ont pu « prendre part à la préparation, au processus de décision, à la mise en œuvre et au suivi de leur budget local » dans plusieurs communes et villes¹⁵⁰.

Introduit depuis le premier plan d'action, le budget participatif est un domaine prometteur dans les réformes du gouvernement ouvert de la Côte d'Ivoire. C'est pourquoi le chercheur du MEI se félicite qu'elle soit poursuivie dans le troisième plan d'action, avec un engagement plus concret : spécifique et mesurable, avec des objectifs clairs et vérifiables et des étapes pour assurer la mise en œuvre. Les représentants de la société civile ont estimé qu'il était nécessaire de créer un cadre juridique pour rendre le budget participatif obligatoire pour les gouvernements locaux, ainsi que de produire un guide pratique pour faciliter la participation des citoyens autour des questions budgétaires. Ces deux demandes sont le contenu de l'engagement I du plan d'action 2020-2022, qui donne la priorité à l'adoption de textes juridiques et de guides pour institutionnaliser et étendre le budget participatif à l'échelle locale. Pour les recommandations les plus récentes sur la manière de faire progresser le gouvernement ouvert par le biais du budget participatif, voir l'examen du plan d'action 2020-2022 de la Côte d'Ivoire¹⁵¹.

¹⁵⁰ Représentant de la société civile, communication par e-mail le 11 mai 2021.

¹⁵¹ Mécanisme d'évaluation indépendant. Examen du plan d'action 2020-2022 de la Côte d'Ivoire. Juin 2021.
<https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-action-plan-review-2020-2022-for-public-comment/>

B. Achèvement de l'engagement

3. Adopter et vulgariser une loi sur la protection des dénonciateurs des actes de corruption et des infractions assimilées.

Description de l'engagement tel qu'il apparaît dans le plan d'action :

« La Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance s'engage à vulgariser la loi relative à la protection des lanceurs d'alerte après son adoption. L'engagement consiste à : mettre en œuvre la loi, informer la population sur les garanties données par l'État et les dispositifs spécifiques de protection des lanceurs d'alerte, et amener la population à dénoncer les actes de corruption et les infractions connexes. »

Les étapes importantes :

- « 1. Formation des organisations de la société civile sur la loi relative à la protection des témoins et des lanceurs d'alerte et sur l'engagement de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance ;
2. Activités de sensibilisation au droit auprès des acteurs du système judiciaire : Magistrats, police, gendarmerie ;
3. Activités de sensibilisation au droit auprès des Rois et Chefs traditionnels ;
4. Activités de sensibilisation au droit avec les communautés religieuses ;
5. Soutien logistique et financier des organisations de la société civile et déploiement sur le terrain ;
6. Atelier de déploiement de l'engagement. »

Note éditoriale : Pour le texte intégral de cet engagement, voir le plan d'action 2018-2020 de la Côte d'Ivoire : https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2018/12/Cote-Divoire_Action-Plan_2018-2020_EN.pdf.

Agence/acteur principal de mise en œuvre : Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) / Organisations de la société civile

Date de début : janvier 2019

Date de fin : juin 2020

Présentation de l'engagement	Vérifiabilité		Pertinence des valeurs du PGO (tel que rédigé)				Impact potentiel			Achèvement			A-t-il permis d'ouvrir le gouvernement?							
	Pas assez précis pour être vérifiable	Suffisamment précis pour être vérifiable	Accès à l'information	Participation citoyenne	Responsabilité publique	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilité	Aucun	Mineur	Mesuré	Transformateur	Pas encore commencé	Limité	Substantiel	Achévé	Aggravé	Pas de changement	Marginal	Majeur	Remarquable	
Ensemble		✓	✓					✓					✓			Non évalué				

Contexte et conception

Selon le rapport d'Afrobaromètre d'octobre 2017¹⁵², 68 % des Ivoiriens craignent des représailles ou des conséquences négatives s'ils dénoncent des actes de corruption dont ils auraient été témoins. En effet, le sentiment d'un manque de protection des lanceurs d'alerte en Côte d'Ivoire décourage les citoyens de contribuer à la lutte contre la corruption. Les dénonciateurs manquent d'informations sur les procédures à suivre pour dénoncer des actes de corruption et sont eux-mêmes exposés à plusieurs risques : des cas d'abus d'autorité et d'arrestations arbitraires ont été reportés¹⁵³, ainsi que des menaces et représailles de la part de ceux qui ont commis un délit.

Dans ce contexte, l'objectif de cet engagement était de faire connaître la loi sur la protection des dénonciateurs en Côte d'Ivoire et les dispositions légales qui protègent les citoyens contre les représailles, les menaces et l'intimidation de la part des auteurs de corruption. Les étapes de l'engagement comprenaient la formation des organisations de la société civile à la protection des dénonciateurs et des activités de sensibilisation auprès des parties prenantes du système judiciaire, des rois, des chefs traditionnels et des communautés religieuses, le soutien aux organisations sur le terrain et un atelier final.

Telles qu'elles sont rédigées, les étapes sont vérifiables. Toutefois, de plus amples informations sont nécessaires sur le nombre d'OSC qui seront formées, sur le type d'activités de sensibilisation qui seront menées et sur les parties prenantes qui participeront à la mise en œuvre de l'engagement et sur leur nombre. En outre, la manière dont le soutien logistique et financier des organisations de la société civile et le type de responsabilités qui seront mis en œuvre ne sont pas clairs.

L'engagement concerne l'accès à l'information. Par le biais d'activités de sensibilisation et d'information, le gouvernement accroîtra la transparence des garanties légales de protection des droits de l'homme, l'anonymat et la sécurité des dénonciateurs. La formation et la fourniture d'un soutien logistique et financier aux OSC pourraient potentiellement contribuer à l'application et à la mise en œuvre de la loi. Cependant, en raison du faible niveau de spécificité des étapes respectives telles qu'elles sont rédigées, on ne voit pas clairement comment l'engagement pourrait favoriser la participation civique ou la responsabilité publique.

Même si l'engagement pourrait inciter davantage de citoyens à dénoncer les actes de corruption, son impact potentiel reste mineur, car il ne concerne que les activités de sensibilisation d'une loi déjà adoptée, fin 2018¹⁵⁴. De plus, selon la Plateforme de la Société Civile pour le PGO (PSCI-PGO), il n'existe pas de stratégie clairement définie pour protéger les lanceurs d'alerte, ce qui limite également l'impact potentiel de l'engagement.

Achèvement

Cet engagement est considéré comme ayant été substantiellement réalisé. Selon le rapport d'auto-évaluation, la plupart des formations ont eu lieu pendant la période de mise en œuvre. Toutefois, certaines ont été commencées à la mi-2018. Au total, les activités ont couvert 23 des 31 régions totales. La HABG a supervisé la formation de plus de 500 organisations de la société civile et a organisé plusieurs campagnes d'information sur la loi à l'intention des rois et des chefs traditionnels. Seules les activités de sensibilisation des acteurs du système judiciaire – magistrats, police, gendarmerie – n'ont pas été réalisées¹⁵⁵.

¹⁵² « [Côte d'Ivoire Enquête] Corruption, un indomptable monstre », 18 décembre 2018, Sériba Koné, Le Point Sur, site Web, <http://lepointhus.com/cote-divoire-enquete-corruption-un-indomptable-monstre/>

¹⁵³ *ibid*

¹⁵⁴ Journal Officiel, 12 novembre 2018, site Web Abidjan.net, <http://www.abidjan.net/JO/JO/41112018.asp> and <https://loidici.biz/2018/12/15/chapitre-2-organe-de-protection/lois-article-par-article/plus-de-textes-de-lois/protection-temoins/>

¹⁵⁵ Auto-évaluation de fin de mandat Rapport du plan d'action de la Côte d'Ivoire 2018-2020, <https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-end-of-term-self-assessment-2018-2020/>.

En outre, la HABG s'est associée aux principales organisations religieuses pour établir un cadre de collaboration entre la HABG et les confessions religieuses dans la lutte contre la corruption¹⁵⁶. L'auto-évaluation du gouvernement constitue une nouvelle étape pour la création d'un bureau national de protection des dénonciateurs, prévue par la loi sur les dénonciateurs (articles 5 et 6)¹⁵⁷. Le Conseil des ministres a adopté le décret correspondant le 8 décembre 2020¹⁵⁸.

De manière admirable, le rapport d'auto-évaluation du gouvernement décrit les résultats des activités de diffusion qui vont au-delà de ceux prévus dans le texte d'engagement. Par exemple, les campagnes de sensibilisation et les formations ont abouti à la création de 23 comités locaux d'intégrité par les organisations de la société civile présentes dans chaque région. Ces comités sont formés par des acteurs locaux de la société civile (syndicat des transporteurs, détaillants, organisations de jeunes et de femmes, chefs traditionnels et religieux, etc.) et ils effectuent des tâches de sensibilisation, de suivi et/ou d'information sur les actes de corruption sur le terrain. Les membres sont bénévoles, mais la HABG soutient ces comités avec du matériel et des équipements tels que des ordinateurs, des kits Internet, des mégaphones, des t-shirts et du matériel de campagne¹⁵⁹.

La sensibilisation est une première étape importante pour s'assurer que les dénonciateurs potentiels sont conscients de leurs protections juridiques et de leurs droits. Cependant, la mise en œuvre complète de la loi nécessitera des réglementations et des institutions gouvernementales solides ayant fait la preuve de leur capacité à protéger l'identité des dénonciateurs et à enquêter sur leurs rapports de corruption. À l'avenir, concevoir des engagements avec des activités qui vont au-delà de la sensibilisation pour renforcer ces réglementations et institutions permettra d'obtenir des engagements avec un potentiel de résultats plus élevé.

¹⁵⁶ Auto-évaluation de fin de mandat Rapport du plan d'action de la Côte d'Ivoire 2018-2020,

¹⁵⁷ <https://loidici.biz/2018/12/15/chapitre-2-organe-de-protection/lois-article-par-article/plus-de-textes-de-lois/protection-temoins/>

¹⁵⁸ Auto-évaluation de fin de mandat Rapport du plan d'action de la Côte d'Ivoire 2018-2020,

¹⁵⁹ Auto-évaluation de fin de mandat Rapport du plan d'action de la Côte d'Ivoire 2018-2020,

4. Développer une stratégie nationale d'intégrité avec un référentiel d'indicateurs de lutte contre la corruption.

Description de l'engagement

« La Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance s'engage à élaborer un document de stratégie nationale qui servira de référence aux agents publics et privés en matière d'intégrité publique. »

Les étapes importantes :

- « 1. Préparation et validation du document de stratégie d'intégrité du pays ;
2. Mise en œuvre de la stratégie d'intégrité du pays. »

Note éditoriale : Pour le texte intégral de cet engagement, voir le plan d'action 2018-2020 de la Côte d'Ivoire : https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2018/12/Cote-Divoire_Action-Plan_2018-2020_EN.pdf.

Agence/acteur principal de mise en œuvre : Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) / ONG Justice Sociale, ONG Mouvement de Lutte contre les Injustices en Côte d'Ivoire

Date de début : Juin 2018

Date de fin : Décembre 2020

Présentation de l'engagement	Vérifiabilité		Pertinence des valeurs du PGO (tel que rédigé)				Impact potentiel			Achèvement			A-t-il permis d'ouvrir le gouvernement?							
	Pas assez précis pour être vérifiable	Suffisamment précis pour être vérifiable	AAccès à l'information	Participation citoyenne	Responsabilité publique	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilité	Aucun	Mineur	Mesuré	Transformateur	Pas encore commencé	Limité	Substantiel	Achévé	Aggravé	Pas de changement	Marginal	Majeur	Remarquable	
Ensemble		✓	✓					✓			✓					Non évalué				

Contexte et conception

Selon l'indice de perception de la corruption (IPC) de Transparency International, de 2013 à 2018, la Côte d'Ivoire est passée de 27 points à 35 points en 2018. Ce gain pourrait être en partie attribuable aux réformes d'intégrité publique entreprises depuis 2013, notamment l'adoption d'un décret anticorruption, la création de nouveaux organes de lutte contre la corruption – la Brigade de lutte contre la corruption et la Haute autorité pour la Bonne Gouvernance¹⁶⁰. La Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) est responsable de diriger la lutte contre la corruption. Elle a

¹⁶⁰ Transparency International, Knowledge Hub, Côte d'Ivoire: Aperçu de la corruption et de la lutte contre la corruption (18/04/2016) : <https://knowledgehub.transparency.org/helpdesk/cote-divoire-overview-of-corruption-and-anti-corruption>.

notamment pour mission d'élaborer un plan stratégique assorti d'indicateurs permettant aux citoyens d'évaluer les réalisations du pays en matière de lutte contre la corruption¹⁶¹.

Cet engagement vise à préparer une stratégie nationale qui sera utilisée par les fonctionnaires des secteurs public et privé comme référence dans le domaine de l'intégrité publique. Selon le plan d'action, la stratégie traiterait de questions telles que les plaintes pour corruption, les conflits d'intérêts, la conformité des fonctionnaires du secteur public aux valeurs, principes et normes éthiques afin de protéger l'intérêt public contre les intérêts privés. Un représentant du gouvernement a expliqué au chercheur du MEI que la stratégie aurait un objectif pédagogique, permettant aux citoyens d'identifier les actes de corruption et aidant à définir la corruption dans chaque service administratif¹⁶².

Telles qu'elles sont rédigées dans le plan d'action, les étapes peuvent être vérifiées. Toutefois, une plus grande précision serait nécessaire sur le contenu du projet de stratégie et sur la manière dont il sera élaboré et mis en œuvre dans la pratique pour endiguer la corruption. Cet engagement est pertinent pour l'accès à l'information puisque la stratégie sera partagée avec le public. Si la HABG implique réellement la société civile dans le développement de la stratégie, alors cet engagement pourrait s'avérer pertinent pour la participation civique. Le plan d'action indique seulement que le document de stratégie sera partagé et validé lors d'un seul atelier avec le secteur privé et les organisations de la société civile.

Néanmoins, l'engagement tel que rédigé est évalué comme ayant un impact potentiel mineur. En effet, si une stratégie nationale de lutte contre la corruption pourrait certainement être « une opportunité pour mieux asseoir les principes et valeurs d'intégrité en Côte d'Ivoire »¹⁶³, le niveau de précision de l'engagement tel qu'il est rédigé est faible. Selon un expert de la société civile en matière de gouvernance et de transparence¹⁶⁴, l'étude diagnostique devrait mettre en évidence les forces et les faiblesses du système actuel et être suivie de propositions assorties de délais. En outre, la stratégie qui en résultera devra également mettre en évidence le rôle des structures nationales existantes de lutte contre la corruption et de bonne gouvernance, ainsi que leur lien avec le système actuel¹⁶⁵.

Achèvement

Cet engagement n'a pas été mis en œuvre en raison d'un changement fondamental dans la conception de l'engagement, entre autres facteurs¹⁶⁶. Dans une lettre envoyée par la HABG à la personne-ressource du PGO de la Côte d'Ivoire, la HABG explique que l'engagement initial visait à mettre en place un système d'intégrité national¹⁶⁷. Il s'agit d'un système d'institutions gouvernementales et de partenaires non gouvernementaux alignés pour combattre la corruption. Ce processus commence par une évaluation diagnostique du système national d'intégrité, comme le propose Transparency International¹⁶⁸. Cependant, la HABG a déterminé que l'évaluation et le renforcement du système national d'intégrité constituaient un objectif à long terme qui ne pouvait être atteint au cours de la période de mise en œuvre. Par conséquent, la HABG a demandé de mettre à jour l'engagement de développer une stratégie nationale de lutte contre la corruption. La HABG a souligné que la création d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption fait partie de son mandat principal et constitue

¹⁶¹ Représentants de la société civile, appels téléphoniques et échanges d'e-mails en février et mars 2019.

¹⁶² Représentants de la société civile, échanges d'e-mails du 10 février 2019 au 30 mars 2019.

¹⁶³ Mme Chantal Angoua, conseillère technique, ministère du Commerce et de l'Industrie, et à l'époque présidente du Comité Technique du PGO, rencontrée en personne le 11 février 2019, suivi d'e-mails et d'échanges téléphoniques.

¹⁶⁴ Représentants de la société civile, appels téléphoniques et échanges d'e-mails en février et mars 2019.

¹⁶⁵ Mme Chantal Angoua, conseillère technique, ministère du Commerce et de l'Industrie, et à l'époque présidente du Comité Technique du PGO s'est rencontrée en personne le 11 février 2019, suivi d'e-mails et d'échanges téléphoniques.

¹⁶⁶ Représentant(s) de la HABG, communication par e-mail envoyée par le Comité Technique le 3 mai 2021.

¹⁶⁷ Voir l'Annexe II du rapport d'auto-évaluation de fin de mandat du plan d'action 2018-2020 de la Côte d'Ivoire.

¹⁶⁸ Transparency International. « Évaluations du système national d'intégrité » <https://www.transparency.org/en/national-integrity-system-assessments>

une première étape essentielle vers la mise en place d'un système national d'intégrité. Cependant, l'élaboration d'une stratégie anticorruption n'a pas été entamée pendant la période de mise en œuvre en raison de la pandémie de COVID-19, des élections présidentielles et des retards dans le recrutement d'un consultant¹⁶⁹. En conséquence, cet engagement a été repris dans le plan d'action 2020-2022 de la Côte d'Ivoire.

¹⁶⁹ Voir l'Annexe II du rapport d'auto-évaluation de fin de mandat du plan d'action 2018-2020 de la Côte d'Ivoire.

5. Rendre effective la déclaration de patrimoine pour tous les assujettis conformément à la loi.

Description de l'engagement tel que fourni dans le plan d'action :

« La Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance s'engage à faire passer le taux d'inscrits de 76,6 % en 2018 à 90 % en juin 2020. »

Les étapes importantes :

« 1) La Haute Autorité assurera la sensibilisation des déclarants en matière de déclaration de patrimoine ;
2. Appliquer les mesures répressives conformément à la loi. »

Note éditoriale : Pour le texte intégral de cet engagement, voir le plan d'action 2018-2020 de la Côte d'Ivoire : https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2018/12/Cote-Divoire_Action-Plan_2018-2020_EN.pdf.

Agence/acteur principal de mise en œuvre : Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) / Organisations de la société civile

Date de début : Juin 2018

Date de fin : Juin 2020

Présentation de l'engagement	Vérifiabilité		Pertinence des valeurs du PGO (tel que rédigé)				Impact potentiel		Achèvement				A-t-il permis d'ouvrir le gouvernement?							
	Pas assez précis pour être vérifiable	Suffisamment précis pour être vérifiable	Accès à l'information	Participation citoyenne	Responsabilité publique	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilité	Aucun	Mineur	Mesuré	Transformateur	Pas encore commencé	Limité	Substantiel	Achévé	Aggravé	Pas de changement	Marginal	Majeur	Remarquable	
Ensemble		✓			✓			✓					✓			Non évalué				

Contexte et conception

La Côte d'Ivoire a étendu sa politique de déclaration de patrimoine, dans le cadre d'importantes réformes anticorruption depuis 2013. L'Ordonnance 2013-660 du 20 septembre 2013 a étendu la déclaration de patrimoine, qui ne concernait jusqu'alors que le président, aux hauts fonctionnaires et représentants politiques, incluant les membres du gouvernement et du parlement, les gouverneurs de district et les maires, les hauts responsables des entreprises et institutions publiques, ainsi que les hauts responsables des forces de défense et de sécurité¹⁷⁰. La Constitution de 2016 a scellé l'obligation de déclaration de patrimoine pour les autorités publiques et une ordonnance approuvée

¹⁷⁰ Ordonnance 2013-660 du 20 septembre 2013 sur la lutte contre la corruption et les infractions connexes : https://habg.ci/fichier/Ordonnance_2013-660.pdf et Décret 2014-219 du 16 avril 2014 : <https://www.habg.ci/fichier/2014-219-decret.pdf>. Voir également l'indice de transformation Bertelsmann pour la Côte d'Ivoire 2018, Performance en matière de gouvernance / Ressources efficaces / Politique anticorruption : https://atlas.bti-project.org/1*2020*CV:CTC:SELCIV*CAT*CIV*REG:TAB

en 2018 a établi quel tribunal traiterait les infractions¹⁷¹. Cependant, l'absence de mécanismes de contrôle et d'exécution permet à un certain nombre d'assujettis de se soustraire à leur obligation. En 2018, près de 78 % des 6 882 assujettis à la déclaration de patrimoine en avaient déposé une¹⁷². En outre, le manque de transparence sur le patrimoine des fonctionnaires reste un obstacle essentiel pour les défenseurs de la lutte contre la corruption et les médias en Côte d'Ivoire, car les déclarations sont confidentielles selon la loi¹⁷³.

Par cet engagement, la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) prévoit de porter le taux de déclarants à 90 % d'ici juin 2020, grâce à des actions de sensibilisation et à l'application de sanctions. L'engagement est suffisamment précis, car son objectif principal établit un indicateur clair : le pourcentage d'assujettis qui soumettent une déclaration de patrimoine. Les activités de sensibilisation sont menées par deux directions de la HABG : la Direction de la Sensibilisation et de l'Éducation prend en charge le plan national et la Direction du Traitement des Déclarations de Patrimoine intervient de façon ciblée dans les institutions et ministères. Quant aux sanctions, elles sont prévues par l'ordonnance n° 2013-660 et le décret n° 2014-219.¹⁷⁴

En ce qui concerne les valeurs de gouvernement ouvert, l'engagement n'améliore pas en soi l'accès à l'information, puisque les déclarations ne seront pas rendues publiques. De même, l'engagement pourrait renforcer la responsabilité des agents publics si le non-respect de la loi a des conséquences, mais les citoyens devraient être informés des sanctions appliquées afin qu'il soit pertinent pour la valeur du PGO de la responsabilité publique. De plus, la HABG n'a pas de pouvoir de sanction judiciaire et ne peut que donner des amendes, selon les représentants de la société civile¹⁷⁵, et les mesures répressives manquent de spécificité. Étant donné que la majorité des activités ne sont pas spécifiques et sont tournées vers l'intérieur du gouvernement (n'impliquent pas le public), cet engagement est considéré comme ayant un impact potentiel mineur sur les pratiques de gouvernement ouvert.

Achèvement

Malgré les retards, le niveau de réalisation de l'engagement peut être considéré comme substantiel. La campagne de sensibilisation des hauts fonctionnaires prévue pour juin 2019 a en fait commencé le 24 août 2020, avec une réunion entre les présidents des institutions et les ministres du gouvernement concernés. En outre, la HABG a envoyé des lettres d'information aux hauts fonctionnaires concernant les obligations de déclaration de patrimoine¹⁷⁶.

Les sanctions prévues par la loi n'étaient pas encore appliquées au moment de la rédaction du présent rapport. Cependant, une étape importante a été franchie avec la signature en janvier 2019 d'une convention entre la HABG et la Chambre nationale des huissiers de justice de Côte d'Ivoire¹⁷⁷, en vue de l'application de sanctions en cas de non-respect des règles de déclaration de patrimoine¹⁷⁸.

¹⁷¹ Côte d'Ivoire Constitution 2016 (Art. 41) : <http://www.caïdp.ci/uploads/52782e1004ad2bbfd4d17dbf1c33384f.pdf> ; Ordonnance 2018-25 du 17 janvier 2018 : https://www.droitci.info/files/322.01.18-Ordonnance-du-17-janvier-2018_Lutte-contre-la-corruption_modifications.pdf

¹⁷² « Partenariat Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance et Chambre Nationale des Huissiers de Justice : Une Convention signée », 22 janvier 2019, Portail officiel du gouvernement de la Côte d'Ivoire, site Web, <http://www.gouv.ci/actualite-article.php?recordID=9627&d=1>.

¹⁷³ Article 9, Ordonnance 2013-660 du 20 septembre 2013, site Internet de la HABG, https://habg.ci/fichier/Ordonnance_2013-660.pdf.

¹⁷⁴ Document d'observations du Comité Technique PGO (daté du 7 septembre 2021) adressé au MEI.

¹⁷⁵ Représentants de la société civile interrogés par appel téléphonique et échanges d'e-mails, du 10 février 2019 au 30 mars 2019.

¹⁷⁶ Auto-évaluation de fin de mandat 2018-2020, <https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-end-of-term-self-assessment-2018-2020/>

¹⁷⁷ « Partenariat Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance et Chambre Nationale des Huissiers de Justice : Une Convention signée », 22 janvier 2019, Portail officiel du gouvernement de la Côte d'Ivoire, site Web, <http://www.gouv.ci/actualite-article.php?recordID=9627&d=1>.

¹⁷⁸ L'article 14 du décret 2014-219 du 16 avril 2014 prévoit que « Toute personne assujettie à la déclaration de patrimoine qui, à l'issue des délais prescrits et trois mois après un recours par huissier notifié, à la diligence de la Haute Autorité pour

Selon l'auto-évaluation du gouvernement, les sanctions seront appliquées une fois que la campagne de sensibilisation en cours de la HABG sera terminée.

Jusqu'à présent, les résultats de cet engagement sont marginaux et se mesurent à une légère augmentation du nombre de déclarations de patrimoine. Selon la HABG, le taux de déclaration de patrimoine a atteint 79,15 % en juin 2020 et 79,37 % en février 2021¹⁷⁹. L'objectif de 90 % n'est donc pas encore atteint, sauf pour les membres du Conseil constitutionnel et les magistrats, et presque atteint (plus de 86 %) par les membres du gouvernement et les hauts fonctionnaires de l'Administration publique¹⁸⁰. Les données statistiques et les listes nominatives des personnes qui ont déclaré leur patrimoine chaque année depuis 2015 ont été téléchargées sur le site Internet de la HABG¹⁸¹, ce qui signifie une certaine amélioration de l'accès aux informations sur les déclarations de patrimoine par rapport à la situation antérieure.

Les décrets 2018-99 et 2018-100 du 24 janvier 2018 ont élargi l'assiette des agents publics en incluant davantage de personnes exerçant de hautes fonctions dans l'administration publique et chargées de la gestion de fonds publics qui sont tenues de présenter une déclaration de patrimoine lors de leur entrée en fonction, et ont ajouté l'obligation d'une autre déclaration de patrimoine lors de la cessation des fonctions publiques¹⁸². Par ailleurs, le Bureau national d'études techniques et de développement (BNETD) a constaté que le nombre de personnes exerçant une fonction publique et soumises à la déclaration de patrimoine en Côte d'Ivoire pourrait être plus élevé¹⁸³. L'objectif de cette étude, commandée par la HABG, était de faciliter la mise à jour des listes de fonctionnaires concernés grâce à un mécanisme informatisé. Les superviseurs et les points focaux des institutions et des ministères ont été formés à ce nouveau système en août 2020¹⁸⁴.

Compte tenu de l'importance du patrimoine des agents publics en tant qu'outil de lutte contre la corruption, le MEI se félicite que cet engagement soit suivi dans le prochain plan d'action 2020-2022 par le biais de deux nouveaux engagements, bien qu'ayant un objectif différent. Les engagements 4 et 5 du troisième plan d'action visent à améliorer la transparence des déclarations de patrimoine et à renforcer le cadre juridique et technique¹⁸⁵. Pour plus d'informations sur la conception des engagements, voir l'examen du plan d'action du MEI sur le plan d'action 2020-2022¹⁸⁶.

Suivant les meilleures pratiques internationales, le chercheur du MEI recommande au gouvernement de considérer les points suivants tout en poursuivant les réformes de la transparence des actifs :

- **Transparence des déclarations :** Selon les organisations de la société civile, la loi devrait rendre publiques certaines des informations contenues dans les déclarations de

la Bonne Gouvernance, à toute personne, à son domicile réel, au parquet ou à la mairie, n'aura pas accompli cette formalité, est punie conformément aux dispositions de l'article 54 de l'ordonnance 2013-60 du 20 septembre 2013 susvisée ».

¹⁷⁹ Données des déclarations de patrimoine soumises lors de la prise de fonction, de 2015 au 28 février 2021 : <https://www.habg.ci/fichier/TabPatrimoine28022021.pdf>. Voir aussi Auto-évaluation de fin de mandat 2018-2020, <https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-end-of-term-self-assessment-2018-2020/>

¹⁸⁰ Au 31 août 2020, la HABG a fait état d'un taux de déclarations par les magistrats de 96,73 % : <https://www.habg.ci/fichier/DeclarationPatrimoine31082020.pdf>

¹⁸¹ Par exemple, les dernières listes de personnes ayant déposé une déclaration de patrimoine (en 2017 et 2018) ont été publiées le 3 octobre 2019 : <https://habg.ci/fichier/LISTEDESDECLARANTS2017ET2018.pdf>

¹⁸² Communiqué de presse sur la publication des décrets 2018-99 et 2018-110 relatifs aux déclarations de patrimoine (30 mai 2018) : <https://www.habg.ci/actualite.php?ID=66>. Les décrets peuvent être consultés à l'adresse suivante <https://www.habg.ci/fichier/decret2018-janvier.pdf>

¹⁸³ Selon la BNETD, le nombre d'assujettis en 2020 était de 7 884 au lieu d'un peu plus de 7 013 identifiés par la HABG dans les premiers mois de 2020. Côte d'Ivoire Annexe II du Rapport d'auto-évaluation de fin de mandat du plan d'action 2018-2020 de la Côte d'Ivoire, <https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-end-of-term-self-assessment-2018-2020/>.

¹⁸⁴ Rapport d'auto-évaluation de fin de mandat du plan d'action de la Côte d'Ivoire 2018-2020.

¹⁸⁵ Plus précisément, l'engagement 5 promet de revoir la législation actuelle afin de garantir que la déclaration de patrimoine soit obligatoire pour les agents publics et les fonctionnaires pendant leur mandat. L'engagement 4 vise à saisir toutes les déclarations sur une plateforme en ligne et à publier des statistiques agrégées. Voir l'examen du plan d'action du MEI : Plan d'action de la Côte d'Ivoire 2020-2022.

¹⁸⁶ Mécanisme d'évaluation indépendant. Côte d'Ivoire 2020-2022 Examen du plan d'action. <https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-action-plan-review-2020-2022-for-public-comment/>

patrimoine, ce qui permettrait aux citoyens, aux journalistes et à la société civile de demander aux fonctionnaires de rendre compte des richesses acquises de manière illicite¹⁸⁷.

- **Divulgateion exhaustive :** élargir la portée des actifs à divulguer, des biens et de la richesse détenus directement aux actifs dont la personne et sa famille sont les bénéficiaires ultimes, ainsi que d'autres intérêts qui pourraient entrer en conflit avec la fonction publique, comme les rôles professionnels et les adhésions.

¹⁸⁷ Représentants de la société civile interrogés par appel téléphonique et échanges d'e-mails, du 10 février 2019 au 30 mars 2019.

7. Lutte contre la corruption et le racket dans les collectivités locales ivoiriennes

Description de l'engagement tel que fourni dans le plan d'action :

« Poursuivre la mise en place des comités communaux de lutte contre le racket et la corruption (CCLR). »

Les étapes importantes :

- « 1. Mise en place de la coalition nationale ;
2. Création d'un nouveau CCLR ;
3. Évaluation des CCLR existantes ; »
4. Formation des membres du comité à la dénonciation*.

***Note éditoriale :** le chercheur du MEI a ajouté l'étape 4 afin de refléter la section de l'engagement « Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ? », comme indiqué dans le plan d'action. Pour le texte intégral de cet engagement, voir le plan d'action 2018-2020 de la Côte d'Ivoire : https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2018/12/Cote-Divoire_Action-Plan_2018-2020_EN.pdf.

Agence/acteur principal de mise en œuvre : Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local / Organisations de la société civile nationale et locale et le secteur privé local.

Date de début : Juin 2018

Date de fin : Juin 2020

Présentation de l'engagement	Vérifiabilité		Pertinence des valeurs du PGO (tel que rédigé)				Impact potentiel		Achèvement			A-t-il permis d'ouvrir le gouvernement?							
	Pas assez précis pour être vérifiable	Suffisamment précis pour être vérifiable	Accès à l'information	Participation citoyenne	Responsabilité publique	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilité	Aucun	Mineur	Mesuré	Transformateur	Pas encore commencé	Limité	Substantiel	Achévé	Aggravé	Pas de changement	Marginal	Majeur	Remarquable
Ensemble		✓		✓	✓			✓					✓			Non évalué			

Contexte et conception

En Côte d'Ivoire, la petite corruption et le racket restent profondément ancrés dans la pratique bureaucratique, les bas salaires contribuant à créer un terrain fertile pour les « paiements de facilitation »¹⁸⁸. Selon Human Rights Watch, la police et les forces de sécurité sont deux secteurs profondément touchés par la corruption, les points de contrôle de sécurité étant utilisés par la police pour extorquer des pots-de-vin¹⁸⁹. En 2011, le gouvernement a mis en place l'Unité anti-racket pour

¹⁸⁸ https://www.transparency.org/files/content/corruptionqas/Country_profile_Cote_divoire_2016.pdf.

¹⁸⁹ Human Rights Watch, « Côte d'Ivoire : Extorsion par les forces de sécurité », 29 juillet 2015, <https://www.hrw.org/news/2015/07/29/cote-divoire-extortion-security-forces>

lutter contre l'extorsion par la police aux points de contrôle¹⁹⁰. Son travail a été sapé par un soutien financier irrégulier et par l'incapacité des forces de sécurité à poursuivre les auteurs de corruption¹⁹¹. Par conséquent, malgré les efforts déployés, le racket reste fréquent dans le pays¹⁹².

Cet engagement s'appuie sur l'engagement 13 du plan d'action précédent, qui établissait cinq Comités communaux de lutte contre le racket et la corruption (CCLR). Les comités de lutte contre le racket sont composés de représentants de la société civile et des administrations publiques locales et sont présidés par un élu local ou son représentant. Ces comités sont établis par décret municipal et ont pour mandat d'évaluer la situation du racket et les plaintes spécifiques et de faire des recommandations aux autorités locales. De cette manière, les CCLR visent à sensibiliser le public, à dénoncer et à surveiller¹⁹³.

A la fin de la période de mise en œuvre précédente, la société civile a signalé que les CCLR n'étaient pas actifs dans la plupart des municipalités¹⁹⁴ et celles qui ont été fondées n'étaient souvent pas pleinement opérationnelles¹⁹⁵. Le présent engagement vise à remédier au manque de capacités en mobilisant les autorités locales, la société civile, le secteur privé et les services locaux en poursuivant l'installation et la formation des CCLR. L'engagement propose de créer de nouveaux comités, d'évaluer et de renforcer les capacités des comités existants et de sensibiliser le public aux pratiques de racket. Le plan d'action mentionne également la création d'une coalition nationale contre la corruption et le racket à l'échelle locale.

Tel qu'il est rédigé, l'engagement est vérifiable. Toutefois, les étapes sont vagues et manquent de précision quant au nombre de CCLR qui seront créés, à la manière dont les CCLR existants seront évalués et au type de mesures que le gouvernement prendra par la suite. En outre, le rôle et la composition de la coalition nationale contre la corruption ne sont pas précisés. En ce qui concerne les valeurs du PGO, l'engagement est pertinent pour la participation civique, car il intègre les organisations et les citoyens dans l'établissement des CCLR. Plus précisément, les comités sont présidés par les maires des villes et comprennent environ 30 membres d'un service public décentralisé, le personnel municipal, les dirigeants communautaires, les représentants des organisations de la société civile. Les comités de lutte contre le racket assurent un relais avec l'action gouvernementale à l'échelle locale, grâce au soutien des citoyens qui en sont les acteurs (bénévoles) et les bénéficiaires. Compte tenu de la description faite dans le plan d'action précédent, cette réforme est également pertinente pour la responsabilité publique puisque les citoyens contribueront à surveiller, enquêter et dénoncer les actes de corruption des agents publics.

Tel qu'il est rédigé, les limites de cet engagement concernent la coalition nationale anti-racket. Tant qu'il n'y aura pas de système cohérent et efficace de dénonciation et de protection des dénonciateurs, les comités de lutte contre le racket n'obtiendront pas de résultats efficaces, selon les organisations de la société civile¹⁹⁶. Par conséquent, et sans autre précision sur les étapes données, l'impact potentiel de cet engagement reste mineur.

Achèvement

¹⁹⁰ https://www.transparency.org/files/content/corruptionqas/Country_profile_Cote_divoire_2016.pdf.

¹⁹¹ Human Rights Watch, « Côte d'Ivoire : Extorsion par les forces de sécurité », 29 juillet 2015, <https://www.hrw.org/news/2015/07/29/cote-divoire-extortion-security-forces>

¹⁹² Human Rights Watch, « Côte d'Ivoire : Extorsion par les forces de sécurité », 29 juillet 2015, <https://www.hrw.org/news/2015/07/29/cote-divoire-extortion-security-forces>

¹⁹³ Plan d'action de la Côte d'Ivoire 2016-2018. <https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-action-plan-2016-2018/>

¹⁹⁴ Représentants de la société civile, appels téléphoniques et échanges d'e-mails du 10 février 2019 au 30 mars 2019.

¹⁹⁵ Rapport de fin de mandat 2016-2018 du MEI de la Côte d'Ivoire, <https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-end-of-term-report-2016-2018/>

¹⁹⁶ Représentant de la société civile, communication par e-mail de mai 2021.

Cet engagement a été réalisé en grande partie¹⁹⁷. La coalition nationale des comités de lutte contre le racket (étape 1) a consisté à mettre en place une plateforme de médias sociaux (groupe WhatsApp) pour faciliter la communication entre les comités. Plus particulièrement, de mi-2018 à mi-2020, les sept CCLR suivants ont été créés (étape 2), comme l'a indiqué un représentant de la DGDDL : Yopougon, Divo, Adiaké, Grand-Bassam, Oumé, Anyama, Bonoua. D'autres avaient été créés précédemment depuis 2017 avec l'appui de la Millennium Challenge Corporation et cinq d'entre eux dans le cadre du premier plan d'action du PGO¹⁹⁸. Au moment de la rédaction de ce rapport, il y avait 20 CCLR actives¹⁹⁹. Une évaluation des CCLR a eu lieu avant juin 2020 (étape 3), et 11 des 20 communes dotées de CCLR ont bénéficié de séances de renforcement des capacités (étape 4)²⁰⁰. Par ailleurs, compte tenu de sa contribution à la lutte contre la corruption et le racket, le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité a exprimé la volonté de continuer à soutenir l'installation des CCLR dans toutes les municipalités pour un meilleur maillage du territoire²⁰¹.

Selon un membre de la DGDDL, l'introduction d'un engagement sur les Comités communaux de lutte contre le racket (CCLR) dans le plan d'action du PGO a permis au gouvernement de renforcer les comités et de les associer à la lutte contre la corruption²⁰². La DGDDL a obtenu davantage de soutien de la part d'autres départements gouvernementaux, d'organisations de la société civile et du secteur privé, facilitant ainsi l'installation et le renforcement des capacités de plusieurs comités. Le PAGOF a produit un guide²⁰³ sur les types d'actes que l'on peut attendre des services publics municipaux et les procédures contre le racket. Sur la base de ce guide, des ateliers ont été organisés dans onze municipalités afin de sensibiliser les agents publics locaux, les élus et la société civile aux types d'actes et de procédures des services municipaux²⁰⁴. L'objectif du guide et des ateliers qui ont suivi était d'encourager l'harmonisation des procédures et de lutter contre les pratiques de corruption à l'échelle locale.

Cependant, en matière de résultats, les représentants du gouvernement et de la société civile ont reconnu que l'impact de l'engagement est encore faible en ce qui concerne la lutte contre le racket²⁰⁵, et que les dénonciateurs ne se sentent pas encore en sécurité²⁰⁶. Néanmoins, le MEI salue la volonté du gouvernement de poursuivre la mise en place de comités anti-racket dans toutes les régions et recommande d'adopter une approche intégrée qui prenne en compte les mesures de

¹⁹⁷ Rapport d'auto-évaluation de fin de mandat du plan d'action 2018-2020 de la Côte d'Ivoire.

¹⁹⁸ Rapport des ateliers de travail sur la base du guide de restitution de la collection de types d'actes des services publics municipaux et de sensibilisation des agents publics locaux, des élus et de la société civile à la lutte contre le racket, Expertise France, novembre 2020.

¹⁹⁹ M. Oumarou Coulibaly, personne-ressource du gouvernement au Comité technique, communication par e-mail envoyée le 18 juin 2021. Au moment de la rédaction de ce rapport, 20 CCLR ont été créés sur l'ensemble du territoire ivoirien. Les villes suivantes avaient des CCLR créés avant le 2^e plan d'action : Dabou, Attécoubé, Cocody, Agou, Grand Lahou, Gagnoa, Yamoussoukro, Bouaké, Aboisso, Abengourou, Tiassalé, Daloa, Séguéla. Voir par exemple le site de la DGDDL : <http://www.dgddl.interieur.gouv.ci/index.php?page=suite&id=219>

²⁰⁰ Représentant de la Direction générale de la Décentralisation et du Développement local (DGDDL), ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, communication par e-mail envoyée par le Comité Technique le 27 avril 2021. Voir également Rapport des ateliers de travail sur la base du guide de restitution du recueil des types d'actes des services publics municipaux et de sensibilisation des agents publics locaux, des élus et de la société civile à la lutte contre le racket, Expertise France, novembre 2020.

²⁰¹ Rapport des ateliers de travail sur la base du guide de restitution de la collection de types d'actes des services publics municipaux et de sensibilisation des agents publics locaux, des élus et de la société civile à la lutte contre le racket, Expertise France, novembre 2020.

²⁰² Représentant gouvernemental du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, réponse par e-mail à un chercheur du MEI, 18 juin 2021.

²⁰³ Rapport des ateliers de travail sur la base du guide de restitution de la collection de types d'actes des services publics municipaux et de sensibilisation des agents publics locaux, des élus et de la société civile à la lutte contre le racket, Expertise France, novembre 2020.

²⁰⁴ Représentant du gouvernement ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, réponse par e-mail au chercheur du MEI, 18 juin 2021. Le rapport sur les ateliers élaboré par Expertise France a été partagé avec le chercheur du MEI. Il indique « La mission s'est déroulée dans les localités de Grand-Bassam, Yopougon, Bouaké, Yamoussoukro, Oumé, Gagnoa, Divo, Cocody, Aboisso, Abengourou et Tiassalé, sur la période de mars à novembre 2020 et a consisté en 26 jours d'activités. »

²⁰⁵ Représentant du gouvernement ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, réponse par e-mail à un chercheur du MEI, 18 juin 2021.

²⁰⁶ Représentant de la société civile, communication par e-mail le 11 mai 2021.

dénonciation, les comités anti-racket et une stratégie nationale de lutte contre la corruption. Le prochain plan d'action prévoit l'élaboration d'une stratégie de lutte contre la corruption et constitue un pas important dans cette direction.

8. Intégrer la distribution de produits contraceptifs dans le paquet minimum d'activités de 4 000 agents de santé communautaires d'ici 2020.

Description de l'engagement tel qu'il apparaît dans le plan d'action :

« Intégrer la distribution de produits contraceptifs dans le paquet minimum d'activités de soins de santé de 4 000 agents de santé communautaires d'ici 2020. Ces agents de santé communautaires sont sélectionnés par les populations elles-mêmes. »

Les étapes importantes :

- « 1. Formation de 4 000 agents de santé communautaires ; »
2. Renforcer les capacités de tous les agents de santé communautaires (Formation et équipement) pour le réapprovisionnement en produits contraceptifs ;
3. La mise en place d'une étude pilote de délégation des tâches concernant la prescription des contraceptifs à courte durée d'action par les agents de santé communautaires dans les trois districts médicaux ;
4. L'évaluation de la phase pilote de délégation de tâches concernant la prescription de contraceptifs à action rapide par les agents de santé communautaires dans les trois districts médicaux.

* **Note éditoriale :** le chercheur du MEI a ajouté 3 étapes afin de refléter la section de l'engagement « Informations supplémentaires ? », comme indiqué dans le plan d'action. Pour le texte intégral de cet engagement, voir le plan d'action 2018-2020 de la Côte d'Ivoire : https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2018/12/Cote-Divoire_Action-Plan_2018-2020_EN.pdf.

Agence/acteur principal de mise en œuvre : Programme national de santé de la mère et de l'enfant (PNSME) / ONG nationales et internationales : AIMAS, AIBEF, Pathfinder, PSI, Engender Health.

Date de début : Juillet 2018

Date de fin : Juin 2020

Présentation de l'engagement	Vérifiabilité		Pertinence des valeurs du PGO (tel que rédigé)				Impact potentiel				Achèvement				A-t-il permis d'ouvrir le gouvernement?				
	Pas assez précis pour être vérifiable	Suffisamment précis pour être vérifiable	Accès à l'information	Participation citoyenne	Responsabilité publique	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilité	Aucun	Minime	Mesuré	Transformateur	Pas encore commencé	Limité	Substantiel	Achévé	Aggravé	Pas de changement	Marginal	Maieur	Remarquable
Ensemble		✓	Pas clair					✓						✓	Non évalué				

Contexte et conception

Actuellement, l'accès aux services de planning familial reste limité dans les établissements de santé en Côte d'Ivoire et le taux de prévalence de la contraception moderne est très faible dans des régions comme l'Indénié-Djuablin (3 %), le Bélier (4 %) et le Hambol (5 %)²⁰⁷. Selon un représentant de la société civile²⁰⁸, la distribution de produits contraceptifs par les agents de santé communautaires contribuerait au planning familial, permettrait d'augmenter le taux de prévalence contraceptive et de réduire les taux de mortalité maternelle et infantile.

Dans le cadre du plan national de développement sanitaire 2016-2020, qui vise à renforcer la gouvernance et le leadership dans le secteur de la santé, à accroître la qualité de la prestation de services et à renforcer la prévention et la promotion de la santé²⁰⁹, l'engagement porte sur la question de planning familial et de la faible prévalence contraceptive. Dans ce domaine, la Côte d'Ivoire est membre d'initiatives internationales telles que le Planning familial 2020²¹⁰. Selon les activités planifiées entreprises dans le cadre de cette initiative en 2017, la Côte d'Ivoire s'est engagée à augmenter les ressources financières de l'Etat et l'accès aux services de planning familial, à impliquer les agents de santé communautaires et les établissements de santé dans les programmes de planning familial, et à renforcer la chaîne d'approvisionnement en produits de planning familial²¹¹.

Dans le cadre de ces priorités, cet engagement vise à intégrer la distribution de produits contraceptifs dans l'activité de 4 000 agents de santé communautaires d'ici 2020. Ces personnes, issues de la communauté, poursuivent et développent le travail des professionnels de la santé au sein de leur communauté. Agissant en tant que bénévoles, elles sont considérées comme un maillon essentiel de la chaîne de santé en sensibilisant les communautés aux questions de santé, en fournissant des informations, du soutien et une formation²¹².

Bien que le planning familial soit un domaine politique d'importance nationale, cet engagement n'est pas directement lié aux valeurs de gouvernement ouvert. Pour être pertinent, un engagement doit accroître la transparence du gouvernement, la participation civique, ou la responsabilité publique par rapport aux pratiques gouvernementales. Par exemple, si cet engagement avait impliqué le suivi communautaire de la chaîne d'approvisionnement en contraceptifs ou le suivi communautaire des services de planning familial dans les centres de santé, cette réforme serait pertinente pour les valeurs du PGO que sont la responsabilité publique et la participation civique. Cependant, tel qu'il est rédigé, cet engagement ne contient pas d'optique de gouvernement ouvert.

Cet engagement est déterminé comme ayant un impact potentiel mineur sur l'offre de planning familial. Bien que cet engagement concerne un domaine d'importance nationale, les activités sont limitées à un projet pilote dans trois districts médicaux et sont donc d'ambition modeste.

Achèvement

Cet engagement a été pleinement mis en œuvre puisque plus de 5 000 agents de santé communautaires ont été formés pour inclure des conseils en matière de planning familial dans leur rôle dans 58 districts sanitaires répartis dans 18 régions sanitaires. D'autres activités liées à cet engagement ont consisté à former 1 500 agents de santé communautaires à la distribution

²⁰⁷ Plan national de développement sanitaire 2016-2020.

²⁰⁸ Représentants de la société civile, appels téléphoniques et échanges d'e-mails en février et mars 2019.

²⁰⁹ Plan national de développement sanitaire 2016-2020, https://extranet.who.int/countryplanningcycles/sites/default/files/planning_cycle_repository/cote_divoire/pnds_2016-2020.pdf.

²¹⁰ Site Web du Planning familial 2020, Côte d'Ivoire : <https://www.familyplanning2020.org/cote-divoire> and <https://www.familyplanning2020.org/about-us>

²¹¹ <https://www.everywomaneverychild.org/commitment/cote-divoire/>

²¹² « En Côte d'Ivoire, les agents de santé communautaires sont essentiels pour relier les familles aux soins et au traitement du VIH », Université de Columbia, 30 janvier 2015, <https://icap.columbia.edu/news-events/in-cote-divoire-community-health-workers-key-to-linking-families-to-hiv-care-and-treatment/>.

communautaire de contraceptifs, à rédiger le protocole d'une phase pilote de prescription de contraceptifs à court terme et à choisir des districts pilotes²¹³. Bien que cet engagement ait été rempli, il n'a pas été évalué pour son impact sur le gouvernement ouvert, car il n'a pas de rapport direct avec les valeurs du gouvernement ouvert.

Le plan d'action 2020-2022 de la Côte d'Ivoire comprend deux engagements (8 et 9) relatifs au planning familial et aux produits contraceptifs. Ceux-ci visent à créer une ligne budgétaire pour l'achat de produits contraceptifs et à publier des informations sur le planning familial et la contraception, le second de ces engagements étant en rapport avec les valeurs de gouvernement ouvert. Comme recommandé dans l'examen du Plan d'action 2020-2022, le Comité Technique et la Plateforme de la Société Civile devraient travailler ensemble pour concevoir des engagements ayant un lien clair avec la création de pratiques gouvernementales plus transparentes, responsables ou participatives, afin de s'assurer que les engagements contiennent un objectif de gouvernement ouvert²¹⁴.

²¹³ Auto-évaluation de fin de mandat Rapport du plan d'action de la Côte d'Ivoire 2018-2020.

²¹⁴ Examen du plan d'action du MEI : Plan d'action de la Côte d'Ivoire 2020-2022.

<https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-action-plan-review-2020-2022-for-public-comment/>

9. Accroître l'impact de l'ouverture des données gouvernementales (open data) de Côte d'Ivoire

Description de l'engagement tel qu'il apparaît dans le plan d'action :

« Le CICG collaborera avec les structures gouvernementales afin d'accélérer la publication des données gouvernementales ouvertes. Alternativement, elle poursuivra la sensibilisation des populations afin de les inciter à consulter davantage la plateforme www.gouv.ci afin d'augmenter le niveau de réutilisation des données disponibles. »

Les étapes importantes :

- « 1. Améliorer la plateforme de données ouvertes existante ;
2. Sensibiliser, former et mobiliser les structures publiques et la société civile ;
3. Promouvoir la plateforme de données ouvertes ;
4. Inciter à la production d'outils et de services à partir de données ouvertes (réutilisations) pour impacter la Côte d'Ivoire. »

Note éditoriale : Pour le texte intégral de cet engagement, voir le plan d'action 2018-2020 de la Côte d'Ivoire : https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2018/12/Cote-Divoire_Action-Plan_2018-2020_EN.pdf.

Agence/acteur principal de mise en œuvre : Le Centre d'information et de communication gouvernementale (CICG)

Date de début : Septembre 2018

Date de fin : Juin 2020

Présentation de l'engagement	Vérifiabilité		Pertinence des valeurs du PGO (tel que rédigé)				Impact potentiel				Achèvement				A-t-il permis d'ouvrir le gouvernement?				
	Pas assez précis pour être vérifiable	Suffisamment précis pour être vérifiable	Accès à l'information	Participation citoyenne	Responsabilité publique	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilité	Aucun	Mineur	Mesuré	Transformateur	Pas encore commencé	Limité	Substantiel	Achévé	Aggravé	Pas de changement	Marginal	Majeur	Remarquable
Ensemble	✓		✓	✓		✓		✓				✓				Non évalué			

Contexte et conception

Le Centre d'information et de communication gouvernementale (CICG) a lancé en 2015 le projet « Open Data Côte d'Ivoire », afin d'encourager les organismes publics à diffuser des documents et des données publiques de manière structurée. Dans le cadre du précédent plan d'action (engagement 9), le gouvernement a développé et lancé le premier portail de données ouvertes du pays (<https://data.gouv.ci>)²¹⁵. Toutefois, les données disponibles sur le portail sont restées limitées. Toutes les institutions publiques ne contribuaient pas à la publication d'informations, comme l'a

²¹⁵ Plan d'action de la Côte d'Ivoire 2018-2020 <https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-action-plan-2018-2020/> et des échanges d'e-mails avec des représentants de la société civile en février 2019.

reconnu le gouvernement²¹⁶. Du point de vue de la société civile également, l'engagement précédent n'a pas tenu ses promesses. Aucune organisation de la société civile n'a été impliquée dans le processus de mise en œuvre des activités de formation. En outre, la plateforme a signalé certaines limites inhérentes, telles que l'obligation de créer un compte d'utilisateur, et l'absence d'une réglementation cohérente sur l'ouverture des données afin d'appliquer et de permettre la mise en œuvre de cet engagement²¹⁷. Enfin, les formats de données ne respectaient pas les normes de données ouvertes, ce qui limitait l'utilisation des données disponibles par les organisations de la société civile et les citoyens²¹⁸.

L'objectif global de cet engagement est de remédier aux lacunes susmentionnées, en accélérant la publication de données gouvernementales ouvertes de manière plus large et systématique, ainsi qu'en augmentant le niveau de données réutilisables. Pour atteindre ces objectifs, les étapes de l'engagement comprennent la réalisation d'améliorations de la plateforme, la conduite d'activités de sensibilisation et de formations à la société civile.

L'engagement est vérifiable. Cependant, certaines des étapes manquent de détails spécifiques de mise en œuvre tels que plus d'informations sur la façon dont les formations et les activités de sensibilisation seront menées, comment la plateforme va être promue et quel type de mécanisme d'application sera utilisé pour que les agences gouvernementales se conforment à la fourniture de données. L'engagement est pertinent pour les valeurs du PGO d'accès à l'information, de participation civique et de technologie et innovation pour la transparence et la responsabilité. Selon l'engagement tel que rédigé, de nouvelles informations seront collectées et mises à la disposition du public sur la plateforme en ligne existante et les organisations de la société civile joueront un rôle dans la conduite d'activités de sensibilisation à l'utilisation des données par les citoyens.

Sur la base des informations disponibles à l'époque, le MEI a considéré que cet engagement avait un impact potentiel mineur en matière de données ouvertes. Les activités ont une ambition limitée, car elles cherchent à améliorer un site Web existant et à sensibiliser le public. Cet engagement n'aborde pas la portée ou la qualité des données fournies sur le site Web. Il n'a pas non plus pour objectif d'accroître la conformité des agences, d'introduire des règles juridiques ou promouvoir une approche uniforme de la publication des données. Un engagement plus ambitieux pourrait également impliquer la société civile dans l'évaluation et l'amélioration de la plateforme et des données qu'elle contient.

Achèvement

Le niveau d'achèvement de l'engagement est limité. Le CICG a réglé les problèmes techniques du site Web, mais les activités de sensibilisation et de formation ont été limitées jusqu'en juin 2020. Néanmoins, le CICG a réalisé plusieurs ateliers pour les fonctionnaires et les techniciens de données de plusieurs ministères et institutions (deux avec le soutien du PAGOF) et un atelier pour les représentants de la société civile. Une formation a également été dispensée au ministère en charge du Pétrole et des Energies renouvelables, après quoi il a publié environ 50 nouveaux ensembles de données sur la plateforme de données ouvertes²¹⁹.

Les obstacles administratifs continuent d'entraver la réforme des données ouvertes en Côte d'Ivoire. Les ministères ont particulièrement souligné : (i) le besoin de processus de validation des données ; (ii) les instructions du premier ministre pour promouvoir la conformité ; (iii) l'identification de personnes-ressources pour les données ouvertes au sein de chaque ministère ; (iv) le besoin d'une lettre officielle aux équipes techniques sur la publication des données ; et (v) le besoin d'intégrer la

²¹⁶ Plan d'action de la Côte d'Ivoire 2018-2020. <https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-action-plan-2018-2020/>

²¹⁷ Représentants de la société civile, échanges d'e-mails en février 2019.

²¹⁸ <http://www.gouv.ci/actualite-article.php?id=1&recordID=9488&p=280>, consulté le 1^{er} mars 2020.

²¹⁹ Auto-évaluation de la Côte d'Ivoire 2018-2020. <https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-end-of-term-self-assessment-2018-2020/>

plateforme aux sites Web des ministères pour mieux mettre en valeur l'ensemble des données publiées par chaque service.

Les prochaines étapes

Le MEI recommande que les futurs engagements en matière de données ouvertes cherchent à impliquer la société civile tout au long de la mise en œuvre, notamment :

- Partenariat avec la société civile pour élaborer une loi sur les données ouvertes afin d'unifier et de rendre obligatoire la conformité des données ouvertes au sein du gouvernement.
- Impliquer la société civile dans l'établissement des priorités des données à publier.
- Travailler avec la société civile pour développer les fonctions d'accessibilité de la plateforme et les mécanismes de mise à jour régulière des données²²⁰.
- Indiquer clairement le rôle spécifique de la société civile dans la mise en œuvre et le suivi des données ouvertes et dans les activités de formation et de sensibilisation.

²²⁰ Représentants de la société civile, échanges d'e-mails en février 2019.

10. Libéraliser l'espace télévisuel

Description de l'engagement tel que fourni dans le plan d'action :

« Pour que la libéralisation soit la plus significative possible, l'engagement consistera en :
 - la construction d'un bâtiment pour accueillir la tête de réseau ;
 - la mise à disposition du signal pour permettre à tous les éditeurs de la chaîne TNT de diffuser. »

Les étapes importantes :

« 1. Construction du réseau TNT ;
 2. Mise à disposition du signal pour permettre à tous les éditeurs de chaînes TNT de diffuser. »

Note éditoriale : Pour le texte intégral de cet engagement, voir le plan d'action 2018-2020 de la Côte d'Ivoire : https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2018/12/Cote-Divoire_Action-Plan_2018-2020_EN.pdf.

Agence/acteur principal de mise en œuvre : Le Centre d'information et de communication gouvernementale

Date de début : Juillet 2018

Date de fin : Juin 2020

Présentation de l'engagement	Vérifiabilité		Pertinence des valeurs du PGO (tel que rédigé)				Impact potentiel				Achèvement				A-t-il permis d'ouvrir le gouvernement?					
	Pas assez précis pour être vérifiable	Suffisamment précis pour être vérifiable	Accès à l'information	Participation citoyenne	Responsabilité publique	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilité	Aucun	Mineur	Mesuré	Transformateur	Pas encore commencé	Limité	Substantiel	Achévé	Aggravé	Pas de changement	Marginal	Maieur	Remarquable	
Ensemble		✓	✓	✓		✓		✓					✓			Non évalué				

Contexte et conception

Cet engagement visait à ce que la transition de la Côte d'Ivoire d'un réseau de télévision analogique à un réseau numérique comprenne la libéralisation et l'explication des chaînes de télévision disponibles. Par conséquent, cet engagement visait à accroître la pluralité des voix contribuant au débat public et des sources permettant aux citoyens d'accéder à l'information et au divertissement. Depuis 2016, la domination des médias ivoiriens par les organes d'Etat a commencé à diminuer. Une étape importante pour jeter les bases d'un écosystème télévisuel compétitif a été la création de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), le régulateur de l'audiovisuel ivoirien, qui a commencé à ouvrir des espaces pour les chaînes de télévision privées²²¹. En mai 2016, la HACA a lancé un appel d'offres et, en décembre, elle a annoncé l'agrément de quatre nouvelles chaînes de télévision privées et de deux sociétés pour servir d'opérateurs de multiplex. Un décret sur la libéralisation de l'espace audiovisuel a été adopté en juin 2017.

²²¹ Liberté de la presse 2017 – Côte d'Ivoire, <https://www.refworld.org/docid/5a4cd502d.html>.

Cette réforme s'appuie sur l'engagement 12 du plan d'action 2016-2018 de la Côte d'Ivoire, qui visait à libéraliser l'espace de la presse et de la télévision. Pendant la période de mise en œuvre, les changements législatifs ont élargi la liberté d'expression en permettant aux journalistes de disposer d'une plus grande marge de manœuvre juridique. Cependant, la société civile a noté que les frais de création d'une chaîne de télévision constituaient un obstacle important à l'entrée sur le marché²²². Dans ce contexte, cet engagement visait à diversifier les contenus audiovisuels et à favoriser l'accès à l'information en construisant un bâtiment pour accueillir la tête de réseau et en mettant le signal à disposition pour permettre à tous les éditeurs de chaînes de la TNT (Télévision Numérique Terrestre) de diffuser²²³.

Selon un expert en gouvernance et en transparence qui est également journaliste²²⁴, cet engagement permettrait une plus grande expression d'une pluralité d'opinions ainsi que la stimulation d'un écosystème créatif et compétitif dans le domaine audiovisuel. Comme le prévoit le plan d'action, les actions proposées sont suffisamment claires et précises pour permettre de vérifier objectivement leur réalisation. En effet, il est possible d'évaluer si le réseau TNT a été mis en place et si le signal permettant à tous les éditeurs de la chaîne TNT de diffuser est disponible. L'engagement est pertinent pour les valeurs du PGO que sont l'accès à l'information ainsi que la technologie et l'innovation, car les mesures proposées permettraient à davantage de chaînes d'émettre et, par conséquent, à davantage d'informations de circuler dans le pays. Il est également pertinent pour la participation civique en fournissant plus de canaux à une pluralité de perspectives et en renforçant ainsi l'espace civique.

Cet engagement est considéré comme un pas important, mais progressif, vers l'avancement de l'accès à l'information et à l'espace civique en Côte d'Ivoire. En conséquence, l'engagement a été considéré comme ayant un impact potentiel mineur. La Télévision Numérique Terrestre pourrait libéraliser l'espace audiovisuel par le lancement de chaînes de télévision privées et gratuites en Côte d'Ivoire, mettant fin au monopole des médias audiovisuels publics²²⁵. Cependant, comme l'a précisé un représentant de la société civile²²⁶, la construction du réseau TNT et la mise à disposition du signal pour la diffusion ne sont que les premiers pas vers la libéralisation de l'espace télévisuel. Pour que cet engagement augmente son impact potentiel, il serait également important que d'autres balises soient mises en place pour garantir que les stations puissent émettre librement, par exemple, des garanties pour que les journalistes puissent s'exprimer librement, et des mesures pour stimuler un écosystème créatif et compétitif comme le propose l'engagement²²⁷.

Achèvement

Cet engagement a été réalisé en grande partie au cours de la période de mise en œuvre. Le signal TNT couvrirait 60 % de la population, les infrastructures sont disponibles dans tout le pays et le déploiement complet de la TNT était prévu pour mars 2021²²⁸. Cet engagement n'a pas été évalué pour son impact sur le gouvernement ouvert, car son ambition est limitée par rapport aux objectifs du gouvernement ouvert. L'amélioration de l'infrastructure technique est un premier pas important vers un paysage médiatique plus libéral. Cependant, les avancées techniques devraient être accompagnées de garanties juridiques renforcées pour continuer à ouvrir la liberté d'expression en Côte d'Ivoire. Plus précisément, dans le cadre de l'examen des futurs engagements connexes, le MEI recommande ce qui suit :

²²² Plan d'action de la Côte d'Ivoire 2016-2018 : <https://www.opengovpartnership.org/members/cote-divoire/commitments/CI0012/>

²²³ Plan d'action de la Côte d'Ivoire 2016-2018 : <https://www.opengovpartnership.org/members/cote-divoire/commitments/CI0012/>

²²⁴ Journaliste et fonctionnaire d'Etat, expert en gouvernance et en transparence, échanges téléphoniques et d'e-mails en mars 2019.

²²⁵ « Passage à la TNT : les travaux commencent en Côte d'Ivoire », 20 août 2018, Baudelaire Mieu, Site Web de Jeune Afrique, <https://www.jeuneafrique.com/617071/economie/passage-a-la-tnt-les-travaux-commencent-en-cote-divoire/>

²²⁶ Journaliste et fonctionnaire d'Etat, expert en gouvernance et en transparence, échanges téléphoniques et d'e-mails en mars 2019.

²²⁷ <https://www.refworld.org/docid/5a4cd502d.html>.

²²⁸ Côte d'Ivoire Auto-évaluation de fin de mandat Rapport du plan d'action 2018-2020.

- Le gouvernement mobilise les journalistes et la société civile à envisager d'éventuelles réformes de l'administration ouverte afin de remédier aux mauvais traitements infligés aux journalistes par les forces de sécurité et la police²²⁹.
- Le gouvernement mobilise les journalistes et la société civile à envisager des réformes qui réduisent les sanctions légales à l'encontre des journalistes et garantissent des enquêtes indépendantes et approfondies sur les crimes commis contre les journalistes²³⁰.
- Continuer à renforcer la mise en œuvre de la loi sur l'information publique en Côte d'Ivoire afin de garantir que les médias disposent d'un accès complet et rapide aux informations détenues par le gouvernement²³¹

²²⁹ Reporters sans frontières. Page pays Côte d'Ivoire. 2021. <https://rsf.org/en/cote-divoire>

²³⁰ Reporters sans frontières. « Recommandations de RSF pour protéger la liberté de la presse lors des élections en Côte d'Ivoire » 2020. <https://rsf.org/en/news/rsfs-recommendations-protecting-press-freedom-during-cote-divoires-elections>

²³¹ Voir l'engagement de la Côte d'Ivoire en 2016 « Promouvoir la loi sur l'accès à l'information publique » : <https://www.opengovpartnership.org/members/cote-divoire/commitments/C10011/>

V. Recommandations générales

Cette section vise à informer le développement et à guider la mise en œuvre des futurs plans d'action. Les trois recommandations ci-dessous reflètent à la fois les plans d'action 2018-2020 et 2020-2022 de la Côte d'Ivoire, la mise en œuvre du plan d'action 2020-2022 ayant commencé au moment de la rédaction du présent rapport. Cette section est divisée en deux parties :

- 1) les principales recommandations du MEI pour améliorer la démarche d'ouverture du gouvernement et le plan d'action dans le pays ;
- 2) une évaluation des mesures prises par le gouvernement à la suite des précédentes recommandations du MEI.

5.1 Recommandations du MEI

Les recommandations suivantes sont proposées par le chercheur du MEI pour améliorer le processus du PGO en Côte d'Ivoire ainsi que la qualité du plan d'action national :

- **Maintenir un référentiel de PGO actualisé et complet pour garantir la transparence des procédures et la responsabilité.**

Le Comité Technique et la Plateforme de la Société Civile de la Côte d'Ivoire ont tous deux des sites Web sur le PGO. Cependant, aucun de ces sites ne fournit d'informations complètes ou à jour sur les processus et structures nationaux du PGO. Un référentiel public est essentiel pour assurer la transparence sur les progrès de la conception et de la mise en œuvre du plan d'action. Il s'agit également d'un outil utile pour le public, la société civile et les acteurs gouvernementaux intéressés par les processus du PGO pour se familiariser avec les réalisations de la Côte d'Ivoire en matière de gouvernement ouvert jusqu'à présent. En raison de sa fonction essentielle, les membres du PGO doivent maintenir un référentiel public pour agir conformément au processus du PGO.

Les référentiels doivent être un espace en ligne où les informations et les preuves liées au plan d'action (y compris le processus et la mise en œuvre) sont publiquement stockées, organisées, mises à jour et diffusées. Les gouvernements doivent documenter, recueillir et publier des informations sur le référentiel qui servent de preuve claire de ce qui s'est passé pendant les processus de développement et de mise en œuvre du plan d'action. Pour répondre aux exigences minimales du MEI, il doit y avoir au moins un élément de preuve pour rendre compte de la mise en œuvre de chaque engagement. Pour une liste complète d'exemples de preuves, veuillez consulter le Guide du référentiel du MEI²³². Les référentiels doivent également être mis à jour au moins tous les six mois pendant le cycle du plan d'action.

Pour des exemples de référentiels, veuillez consulter les sites du PGO du Maroc et de la Tunisie. D'autres pays membres utilisent Google Drive ou des plateformes gratuites telles que Trello²³³.

²³² Guide du MEI pour les dépôts en ligne, 2020. <https://www.opengovpartnership.org/documents/irm-guidance-for-online-repositories/>

²³³ Site du PGO de la Tunisie : <http://www.ogptunisie.gov.tn/en/>; Site Web du PGO du Maroc : <https://gouvernement-ouvert.ma/index.php?lang=fr>; Le site Trello du PGO de l'Argentine : <https://trello.com/b/CgBE7B7a/seguimiento-de-compromisos-2do-plan-de-acci%C3%B3n-ogp-argentina>.

- **Concevoir des engagements dont les principes directeurs des activités de base sont les valeurs de gouvernement ouvert que sont la transparence du gouvernement, la participation civique et/ou la responsabilité.**

De manière admirable, le processus de co-crédation collaboratif de la Côte d'Ivoire a abouti à un plan d'action qui reflète les questions d'importance nationale soulevées par la société civile. Le processus de co-crédation comprenait un moment au cours duquel les parties prenantes ont évalué la pertinence des engagements par rapport aux valeurs du PGO et ont supprimé ceux jugés non pertinents. Malgré ce processus, quelques engagements de ce plan d'action et du plan d'action 2020-2022 ne contiennent pas d'éléments destinés au public et ne sont donc pas pertinents pour les valeurs du PGO.

Plus précisément, l'engagement 8 de ce plan d'action et les engagements 7, 8 et 10 du plan d'action 2020-2022 ne sont pas pertinents pour les valeurs du PGO. D'autres engagements, tels que l'engagement 6 du plan d'action 2020-2022, ne font que tangentiellément progresser les objectifs du gouvernement ouvert. Par conséquent, bon nombre d'engagements dans les deux plans d'action les plus récents ne sont pas directement liés à la transparence, à la responsabilité ou à la participation des gouvernements.

Pour déterminer si un projet d'engagement contient une optique de gouvernement ouvert, les rédacteurs doivent examiner s'il répond à l'un des critères suivants :

- Accès à l'information : Le gouvernement va-t-il divulguer plus d'informations ou améliorer la qualité des informations divulguées au public ?
- Participation civique : Le gouvernement va-t-il créer ou améliorer les possibilités ou les capacités du public à informer ou à influencer les décisions ou les politiques ?
- Responsabilité publique : Le gouvernement créera-t-il ou améliorera-t-il les possibilités offertes au public de tenir les fonctionnaires responsables de leurs actions ?

Par exemple, les plans d'action 2018 et 2020 de la Côte d'Ivoire contiennent tous deux des engagements liés à la contraception et au planning familial. L'engagement 8 de ce plan d'action visant à accroître l'accès aux contraceptifs n'est pas pertinent pour les valeurs du PGO, lorsqu'il est considéré avec les questions ci-dessus. Cet engagement implique une formation supplémentaire des agents de santé bénévoles de la communauté. Cependant, il n'augmente pas les possibilités pour le public de participer aux processus gouvernementaux ou à l'élaboration des politiques. Par conséquent, il n'est pas considéré comme pertinent pour la participation civique. Cependant, les activités qui permettent aux citoyens d'influencer l'élaboration des politiques de santé ou de surveiller la prestation des services de santé constituent une ouverture du gouvernement et garantissent donc que la conception de l'engagement inclut une optique de gouvernement ouvert.

Il convient de noter que l'engagement 9 du plan d'action 2020-2022 de la Côte d'Ivoire promet de publier en ligne l'allocation des ressources contraceptives de l'Etat. Par conséquent, cet engagement est pertinent pour la valeur d'accès à l'information. Cependant, le lien avec les valeurs de gouvernement ouvert de l'engagement 8 du plan d'action 2020-2022 – créer une ligne budgétaire pour l'achat de produits contraceptifs – est moins clair, car il s'agit d'un objectif interne au gouvernement.

- **Concevoir des engagements contenant davantage d'informations sur l'ensemble des activités prévues afin de permettre aux citoyens de mieux mesurer l'impact.**

De nombreux engagements de ce plan d'action commencent à aborder des questions d'importance nationale. Cependant, le manque de détails sur la portée complète des activités prévues par les engagements rend le niveau d'ambition de nombreux engagements peu clair.

C'est l'un des facteurs qui contribue à un faible niveau d'ambition dans ce plan d'action, avec seulement trois engagements considérés comme ayant un impact potentiel modéré.

En outre, le peu de détails sur les étapes rend plus difficile l'évaluation de l'achèvement et des premiers résultats. Le rapport d'auto-évaluation du gouvernement décrit souvent des activités achevées qui vont au-delà des étapes énumérées dans le texte de l'engagement ou qui ont eu lieu avant la période de mise en œuvre (par exemple l'engagement 5 ou l'engagement 3). Cette divergence rend difficile de déterminer si ces réalisations ont eu lieu suite à la mise en œuvre du plan d'action. Énumérer à l'avance toutes les activités prévues dans le plan d'action permettrait au public et à la société civile d'évaluer plus précisément les premiers résultats du plan d'action en matière de gouvernement ouvert.

Par exemple, les étapes de l'engagement 3 sont uniquement liées à la formation et à la diffusion d'informations sur la loi de protection des dénonciateurs, qui a déjà été adoptée. Le texte n'indique pas clairement dans quelle mesure la société civile participera à la conception et à la réalisation de ces actions de sensibilisation. De plus, l'absence de détails sur le nombre de formations à organiser et le nombre de participants prévus rend l'ambition de l'engagement peu claire. Le rapport d'auto-évaluation du gouvernement note que dans le cadre de l'engagement 3, des comités locaux d'intégrité ont été créés et que la HABG a établi un cadre de collaboration contre la corruption avec les institutions religieuses. Si ces activités avaient été anticipées et énumérées dans le texte du plan d'action, cet engagement aurait été évalué comme ayant un impact potentiel plus élevé.

Les rédacteurs d'engagements doivent s'efforcer de concevoir des étapes qui soient « SMART » : spécifiques, mesurables, réalisables, pertinentes et limitées dans le temps. Pour l'engagement 3, une telle étape pourrait ressembler, par exemple, à : « la HABG établira un cadre de collaboration contre la corruption avec les institutions religieuses et s'associera pour mener un nombre X de formations avec les chefs religieux et un nombre X d'activités de sensibilisation dans les provinces W, Y, Z avec les communautés religieuses. »

Tableau 5.1 : Principales recommandations du MEI

1	Maintenir un référentiel de PGO actualisé et complet pour garantir la transparence des procédures et la responsabilité.
2	Concevoir des engagements dont les principes directeurs des activités de base sont les valeurs de gouvernement ouvert que sont la transparence du gouvernement, la participation civique et/ou la responsabilité.
3	Concevoir des engagements contenant davantage d'informations sur l'ensemble des activités prévues afin de permettre aux citoyens de mieux mesurer l'impact.

5.2 Réponse aux recommandations clés précédentes du MEI

Le gouvernement a partagé et traité les recommandations précédentes du MEI avec les différentes parties prenantes du processus du PGO en Côte d'Ivoire et dans son rapport d'auto-évaluation²³⁴. Malgré les recommandations, elles n'ont pas pu être prises en compte au cours de la deuxième année de mise en œuvre du plan d'action 2016-2018 en raison d'un retard dans la publication de la version finale du rapport d'avancement²³⁵, les recommandations du MEI ont été prises en compte lors du processus d'élaboration du plan d'action 2018-2020. Dans l'ensemble, le gouvernement a suivi quatre des cinq recommandations clés précédentes du MEI.

Selon les entretiens qui ont eu lieu avec les représentants de la société civile, les acteurs de la société civile ont débattu avec le gouvernement de différents thèmes d'intérêt²³⁶ à inclure dans le plan d'action 2018-2020. Ceux-ci ont été recueillis lors de consultations publiques menées en 2017 et 2018 dans différentes villes du pays. Les représentants du gouvernement, ainsi que les membres de la société civile, ont affirmé que les propositions d'engagement ont été analysées conjointement à la lumière des principes du PGO, de l'alignement avec le Plan national de développement de la Côte d'Ivoire pour les projets couvrant la période 2018-2020, des questions techniques et financières.

Cependant, les étapes restent difficiles à quantifier et à préciser, ce qui limite l'impact potentiel des engagements.

Tableau 5.2 : Recommandations clés du rapport précédent du MEI

	Recommandation	Répondu	Intégrée dans le plan d'action actuel ?
1	Collaborer avec la société civile dans la prise de décision afin de garantir qu'elle puisse jouer un rôle de soutien et participer à l'action citoyenne. A cette fin, augmenter le nombre de représentants de la société civile au sein du Comité Technique du PGO, afin de parvenir à une composition équilibrée entre le gouvernement et la société civile. Impliquer pleinement la Plateforme de la Société Civile dans le choix des représentants de la société civile du comité.	✓	✓
2	Le gouvernement pourrait se consacrer davantage à la lutte contre la corruption. Par exemple, il pourrait rédiger, adopter et mettre en œuvre une politique ou un plan national de lutte contre la corruption, en s'attaquant à la fois au racket et au blanchiment d'argent.	✓	✓

²³⁴ Côte d'Ivoire Rapport d'auto-évaluation de fin de mandat du plan d'action 2016-2018, https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2018/12/Cote-Divoire_End-Term_Self-Assessment_2016-2018_EN.pdf.

²³⁵ Rapport à mi-mandat 2016-2018 du MEI de la Côte d'Ivoire, <https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-mid-term-irm-report-2016-2018-year-1/>.

²³⁶ Plan d'action de la Côte d'Ivoire 2018-2020, <https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-action-plan-2018-2020/>.

3	Le gouvernement pourrait mettre davantage l'accent sur la liberté de la presse et la pluralité d'expression. Par exemple, il pourrait assouplir les conditions de libéralisation dans le secteur télévisuel. Il pourrait également élargir les zones dans lesquelles les chaînes de télévision privées peuvent émettre.	✓	✓
4	Le prochain plan d'action pourrait être plus détaillé et plus cohérent, avec des objectifs spécifiques, quantifiables et vérifiables.	✓	X
5	Suivi régulier du plan d'action pendant sa mise en œuvre en collaboration avec la société civile : En collaboration avec la société civile et toutes les autres parties prenantes, le Comité Technique et la Plateforme de la Société Civile pourraient se réunir tous les trois mois pour suivre les progrès de chaque engagement. La société civile pourrait avoir plus de représentants présents lors de l'évaluation des progrès sur le terrain.	✓	✓

VI. Méthodologie et sources

Les rapports du MEI sont rédigés par des chercheurs pour chaque pays ou entité participant au PGO. Tous ces rapports font l'objet d'un contrôle rigoureux pour garantir qu'ils répondent aux exigences les plus élevées en matière de recherche.

L'analyse des progrès effectués dans les plans d'action se base sur une combinaison d'entretiens, de recherche documentaire, d'observation et de témoignages d'acteurs extérieurs à l'administration. Le présent rapport s'appuie sur les éléments disponibles²³⁷ sur la plateforme d'archivage du PGO, sur divers sites Internet, sur les conclusions des rapports d'auto-évaluation de la France, et toute autre évaluation effectuée par la société civile, le secteur privé et les organisations internationales. Au début de chaque cycle de rapport, l'équipe du MEI communique un plan de recherche au gouvernement, en lui laissant sept jours pour proposer des commentaires ou retours sur la méthode envisagée.

Chaque chercheur ou chercheuse du MEI réalise des entretiens avec diverses parties prenantes pour garantir une description objective du processus. Etant donné les contraintes de budget et de calendrier, le MEI ne peut pas consulter l'ensemble des parties concernées ni visiter tous les sites de mise en œuvre. Certains contextes exigent l'anonymat des personnes interrogées et le MEI se réserve le droit de retirer les informations personnelles permettant d'identifier ces personnes. Au vu des limites de cette méthode, le MEI encourage fortement les Etats à formuler des commentaires lors de la période précédant la publication de chaque rapport.

Chaque rapport fait l'objet d'un contrôle de qualité comprenant notamment une révision en interne par l'équipe du MEI et par le panel d'experts internationaux du MEI. Il fait également l'objet d'un contrôle externe où l'entité ou le pays concerné ainsi que la société civile sont invités à formuler des commentaires sur la première version du rapport.

Ce processus est décrit en détail dans la section III du manuel de procédures, avec notamment la procédure permettant d'incorporer les commentaires reçus²³⁸.

Entretiens et apports des différents acteurs

La recherche pour la section de conception de ce rapport a été commencée par le chercheur local du MEI en 2019. En raison d'obstacles imprévus, la section de conception du rapport a été retardée. Après consultation du MEI avec le point de contact pour la Côte d'Ivoire en 2021, il a été convenu que les sections de conception et de mise en œuvre seraient combinées en un seul rapport hybride. La recherche pour la section de mise en œuvre de ce rapport a été menée par le même chercheur local du MEI en 2021. L'ensemble du rapport a été consolidé avec l'aide du personnel du MEI, d'un consultant du MEI, et revu par le panel d'experts internationaux.

Avant de mener les entretiens, le chercheur du MEI a consulté le point de contact du gouvernement, qui a fourni une liste des parties prenantes de la société civile et du gouvernement qui ont pris part au processus de co-création. En outre, le chercheur du MEI a identifié les représentants de la société civile qui avaient une expertise dans les domaines spécifiques inclus dans le plan d'action, tels que la transparence, la gouvernance, l'intégrité et les droits de la personne, entre autres. Certaines des organisations consultées ne faisaient pas nécessairement partie de la plateforme du PGO. Cependant, elles avaient une connaissance approfondie du processus du PGO ainsi que des engagements pris par le

²³⁷ Preuves disponibles, <https://bit.ly/2HmhXGG>

²³⁸ Manuel de procédures du MEI, V.3 : <https://www.opengovpartnership.org/documents/irm-procedures-manual>

gouvernement. Cela a été fait pour inclure la perspective de multiples parties prenantes, diversifier et trianguler les sources, ainsi que potentialiser la section des recommandations.

Le chercheur du MEI a organisé une réunion en personne avec les représentants du gouvernement et des échanges par téléphone et par e-mail avec tous les représentants de la société civile identifiés et sélectionnés. Le chercheur du MEI a rencontré des problèmes de temps et des contraintes de réponses, car de nombreux représentants de la société civile contactés ont déclaré être très occupés au moment de la rédaction de ce rapport. Les représentants de la société civile interrogés ayant requis l'anonymat, leurs noms ne sont pas cités dans ce rapport.

A propos du mécanisme d'évaluation indépendant

Le mécanisme d'évaluation indépendant (MEI) est un moyen essentiel à toutes les parties prenantes pour suivre les progrès du PGO au sein des pays et entités participants. Le Panel d'experts internationaux supervise le contrôle de la qualité de chaque rapport. Ce panel est constitué d'experts en transparence, participation, redevabilité et méthodologie des sciences sociales.

Ses membres actuels sont

- César Cruz-Rubio
- Mary Francoli
- Brendan Halloran
- Jeff Lovitt
- Juanita Olaya

Une petite équipe basée à Washington, DC, coordonne la production des rapports à travers le processus du MEI en étroite collaboration avec les chercheurs et chercheuses. Toute question ou tout commentaire au sujet du présent rapport peut être adressé à irm@opengovpartnership.org.

Annexe I. Aperçu du rendement de la Côte d'Ivoire

Légende :

Vert = Respecte les critères

Jaune = En progrès (des efforts ont été faits, mais le critère n'est pas encore respecté)

Rouge = Aucune action visible

Forum multipartite	Conception	Application
1a. Mise en place d'un forum : il existe un forum pour superviser la démarche entreprise dans le cadre du PGO	Vert	Vert
1b. Régularité : le forum se tient régulièrement au moins chaque trimestre, en personne ou à distance.	Vert	Vert
1c. Elaboration collaborative : les membres du forum développent ensemble ses attributions, les modalités de participation et la structure de gouvernance.	Jaune	Vert
1d. Communication auprès du public : les informations relatives aux attributions, aux modalités de participation et à la structure de gouvernance du forum sont disponibles sur le site/la page Web du PGO.	Rouge	Rouge
2a. Multipartite : le forum comprend à la fois des représentants issus de l'administration et des membres de l'extérieur	Jaune	Vert
2b. Parité : le forum présente un équilibre entre représentants de l'administration et membres de l'extérieur	Jaune	Vert
2c. Transparence de la sélection : les membres extérieurs sont sélectionnés au moyen d'un processus équitable et transparent.	Jaune	Jaune
2d. Présence de responsables de premier plan : le forum comporte des représentants publics à fort pouvoir décisionnel.	Vert	Vert
3d. Ouverture : le forum accepte des contributions et des commentaires sur le plan d'action de la part de tout membre de la société civile ou autre partie prenante extérieure au forum.	Jaune	Vert
3e. Participation à distance : des possibilités existent pour participer à distance au moins à certaines réunions et certains événements.	Vert	Vert

3f. Compte-rendu : le forum du PGO communique de lui-même sur ses décisions, ses activités et ses résultats auprès d'un large éventail de parties prenantes.	Jaune	Jaune
--	-------	-------

Légende :

Vert = Respecte les critères

Jaune = En progrès (des efforts ont été faits, mais le critère n'est pas encore respecté)

Rouge = Aucune action visible

Elaboration du plan d'action	Conception	Application
4a. Transparence du processus : il existe un site national du PGO (ou une page dédiée au PGO sur un site officiel) où sont publiées des informations sur tous les aspects de la démarche nationale.	Jaune	Jaune
4b. Documentation en avance : le forum communique des informations sur le PGO auprès de ses parties prenantes en avance, de manière à ce que chacun soit informé et préparé à participer à toutes les phases du processus.	Vert	Vert
4c. Sensibilisation : le forum entreprend des activités de sensibilisation auprès des acteurs concernés pour les informer sur la démarche du PGO.	Vert	Vert
4d. Vecteurs de communication : le gouvernement facilite une communication directe avec les parties prenantes pour répondre aux questions relatives au plan d'action, en particulier dans les périodes d'activité intense autour du PGO.	Vert	Vert
4e. Réponses étayées : le forum multipartite publie les raisonnements étayant ses décisions et réagit aux commentaires pertinents.	Jaune	Vert
5a. Archivage : le gouvernement publie sur le site/la page Web du PGO un document détaillant l'historique du processus et donnant accès à tous les documents relatifs au processus du PGO, avec notamment (liste non exhaustive) : les documents de consultation, les plans d'action nationaux, les auto-évaluations, les rapports du MEI et la documentation relative à la mise en œuvre des engagements (liens vers des bases de données, archives de réunions, publications)	Jaune	Jaune

Annexe II. Indicateurs du MEI

Les indicateurs et la méthode utilisés dans la recherche du MEI se trouvent dans le manuel de procédures du MEI²³⁹. Un résumé des indicateurs clés évalués par le MEI est présenté ci-dessous :

- **Vérifiabilité :**
 - Pas assez précis pour être vérifié : tels qu'ils sont rédigés dans l'engagement, les objectifs énoncés et les actions proposées manquent-ils de clarté et de spécificité suffisantes pour que leur réalisation puisse être objectivement vérifiée par un processus d'évaluation ?
 - Suffisamment précis pour être vérifié : tels qu'ils sont rédigés dans l'engagement, les objectifs énoncés et les actions proposées sont-ils suffisamment clairs et précis pour que leur réalisation puisse être objectivement vérifiée par un processus d'évaluation ?
- **Pertinence :** Cette variable évalue la pertinence de l'engagement par rapport aux valeurs du PGO. Sur la base d'une lecture approfondie du texte de l'engagement tel qu'il figure dans le plan d'action, les questions directrices pour déterminer la pertinence sont les suivantes :
 - Accès à l'information : Le gouvernement va-t-il divulguer plus d'informations ou améliorer la qualité des informations divulguées aux citoyens ?
 - Participation citoyenne : Le gouvernement compte-t-il donner aux citoyens de nouveaux moyens, ou renforcer les moyens existants d'influencer les décisions ou les politiques ?
 - Redevabilité: Le gouvernement créera-t-il ou améliorera-t-il les possibilités pour les citoyens de demander aux fonctionnaires de répondre de leurs actes ?
 - Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilité : L'innovation technologique sera-t-elle utilisée en conjonction avec l'une des trois autres valeurs du PGO pour faire progresser la transparence ou la responsabilité ?
- **Impact potentiel :** Cette variable évalue l'impact potentiel de l'engagement, s'il est réalisé tel que rédigé. La chercheuse du MEI utilise le texte du plan d'action pour :
 - Identifier le problème social, économique, politique ou environnemental ;
 - Etablir le statu quo au début du plan d'action ; et
 - Evaluer dans quelle mesure l'engagement, s'il était mis en œuvre, aurait un impact sur les performances et permettrait de résoudre le problème.
- **Mise en œuvre :** Cette variable évalue l'exécution et les progrès de l'engagement. Cette variable est évaluée à la fin du cycle du plan d'action, dans le rapport d'exécution du MEI.
- **Le gouvernement est-il plus ouvert ? :** Cette variable cherche à dépasser la simple mesure des résultats et de l'accomplissement des objectifs pour déterminer si la pratique du gouvernement, dans les domaines concernés par les principes du PGO, a changé à la suite de l'exécution de l'engagement. L'évaluation a lieu au terme du cycle du plan d'action, dans le rapport d'exécution du MEI.

²³⁹ « Manuel de procédures du MEI, » PGO, <https://www.opengovpartnership.org/documents/irm-procedures-manual>

Des engagements axés sur les résultats

Un engagement potentiellement étoilé a plus de chances d'être ambitieux et d'être appliqué. Une bonne conception d'engagement est celle qui décrit clairement le :

1. **Problème :** Quel est le problème économique, social, politique ou environnemental ? Plutôt que de décrire un problème administratif ou un outil (par exemple, « mauvaise répartition des fonds de l'aide sociale » est plus utile que « absence de site Web »).
2. **Statu quo :** Quel est le statu quo de la question de politique au début d'un plan d'action (par exemple, « 26 % des plaintes pour corruption judiciaire ne sont pas traitées actuellement ») ?
3. **Changement :** Plutôt que d'énoncer des résultats intermédiaires, quel est le changement de comportement visé qui est attendu de l'exécution de l'engagement (par exemple, « Doubler les taux de réponse aux demandes d'information » est un objectif plus fort que « publier un protocole de réponse ») ?